



L'USFP exprime sa satisfaction
concernant le processus
de révision du statut de la famille

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10398

Vendredi 27 Décembre 2024

Détentions et vols collectifs au mépris du droit
international et des droits de l'Homme

Renvoi massif de
Belgique des migrants
irréguliers marocains



Page 3



Régularisation volontaire de la
situation fiscale des personnes physiques
Ouverture ce week-end des
guichets de la DGI

Page 4



La RSB boucle la phase aller en beauté
Fortunes diverses pour
l'ASFAR et le Raja

Page 23

L'USFP exprime sa satisfaction concernant le processus de révision du statut de la famille



À la lumière du communiqué du Palais Royal émis à l'issue de la séance de travail présidée par Sa Majesté le Roi le lundi 23 décembre 2024 et à la suite de l'avis religieux formulé par le Conseil supérieur des oulémas ayant traité aux questions encadrées par des dispositions religieuses qui lui ont été soumises et compte tenu de l'arbitrage du Souverain, le Bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires a tenu, mardi 24 décembre 2024, une réunion sous la présidence du Premier secrétaire, Driss Lachgar.

Ayant pris acte de la teneur dudit communiqué Royal, le parti des forces populaires exprime à l'issue de cette réunion sa fierté du cheminement pris par ce chantier par ailleurs pertinent et crucial tenant compte d'un large processus de discussions et de concertations chapeauté par l'Instance chargée de la révision du statut de la famille (Moudawana) de même que sa satisfaction de la contribution des



Le parti des forces populaires demeure déterminé à poursuivre son action de plaidoyer en faveur de solutions compatibles avec les données du contexte actuel



Le B.P de l'USFP met en avant l'Appel Royal à la poursuite de la réflexion et à l'adoption d'une jurisprudence constructive sur la famille

composantes de l'USFP consistant à présenter son avis sur l'institution familiale faisant prévaloir une conception de la famille à même de s'adapter aux mutations sociales et répondre aux exigences contemporaines.

Le Bureau politique de l'USFP s'est dit satisfait de l'Initiative du Commandeur des croyants soumettant le projet de réforme de la Moudawana au Conseil supérieur des oulémas, l'Institution constitutionnelle habilitée à émettre la réflexion attendue de manière à ce que l'avis recherché n'ouvre pas la voie à l'exploitation politique du patrimoine religieux islamique de l'ensemble des Marocains.

Là-dessus, l'Instance usfpéiste a mis en avant l'invitation Royale à ce que le Conseil supérieur des oulémas « poursuive sa réflexion et l'adoption de la jurisprudence constructive concernant la famille par le biais de la création d'une structure opportune intégrant ses composantes dans le but d'approfondir la recherche quant aux problématiques religieuses que suscitent les développements relatifs à la

famille marocaine nécessitant des réponses innovantes adaptées aux exigences de la conjoncture actuelle », ajoutant que cela est en mesure d'être cohérent avec la vision de l'USFP appelant constamment à un Islam éclairé reflétant l'identité distincte de l'identité marocaine immunisée par sa diversité et sa capacité à gérer ses différences tout en véhiculant les mutations à l'abri de toute classification, fermeture ou exclusion.

D'autre part, le Bureau politique a fait état de son appréciation positive du cheminement de ce texte de loi portant structuration de la famille et de la société à l'intérieur de la législation ordinaire en appelant le gouvernement à formuler un projet de loi à soumettre au vote au sein de l'Institution parlementaire tout en étant encadré par le référentiel et les fondements contenus dans le message Royal se rapportant aux principes de justice, d'équité, de solidarité et de cohésion découlant des orientations de la religion musulmane, mais également aux valeurs universelles issues des conventions internatio-

nales ratifiées par le Maroc...

Par ailleurs, l'Instance politique usfpéiste a indiqué suivre avec grand intérêt le projet de loi attendu tout en adhérant pleinement au déploiement de ce projet crucial qui a toujours fait l'objet d'une préoccupation centrale du parti, du secteur féminin itihadi ainsi que de toutes les forces démocratiques du pays compte tenu du fait que « le parti des forces populaires estime que la famille est le noyau essentiel de la société » et que le traitement des dysfonctionnements dont la cellule familiale pâtit doit figurer en plein milieu de tout projet social aspirant à asseoir la démocratie et promouvoir les droits de l'Homme comme préluces à la réalisation de la justice sociale et à l'aboutissement du changement souhaité.

Dans cette même veine, le Bureau politique de l'USFP n'a pas manqué de louer les changements intervenus à l'occasion de ce cheminement « qui répond à un nombre important de revendications du parti des forces populaires et de ses suggestions à satisfaire les attentes de la femme, de l'homme et des enfants ».

L'Instance politique itihadi a, en outre, exprimé sa détermination à poursuivre son action dédiée au plaidoyer en faveur de tout ce que le contexte actuel permet en réponses plausibles pour une famille cohérente faisant prévaloir l'intérêt ultime des enfants et préserver leurs droits.

Et de conclure que l'Union socialiste des forces populaires, « descendante du mouvement national, s'appuyant sur un référentiel progressiste et moderniste, a toujours été et demeure fidèle à la mission d'affranchir la terre et l'Homme à travers la libération des énergies qui ne peut être réalisée sans la mise en place d'une société d'égalité et de justice sociale » (...)



Les membres du B.P louent l'Appel à formuler un projet de loi encadré par un référentiel et s'appuyant sur les Orientations Royales

Détentions et vols collectifs au mépris du droit international et des droits de l'Homme

Renvoi massif de Belgique des migrants irréguliers marocains



Nicole de Moor, secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, semble satisfaite des retombées de l'accord conclu en avril dernier avec les autorités marocaines et qui avait pour objectif de trouver un compromis afin d'expulser des personnes d'origine marocaine en situation dite « irrégulière » en Belgique. Selon elle, le nombre d'expulsions de ressortissants marocains s'est multiplié par quatre en 2024. Toutefois, nombreuses sont les atteintes aux droits des migrants et les défaillances qui entachent ces opérations. En effet, et suite à cet accord entre la Belgique et le Maroc, de nombreux migrants marocains ont donc été arrêtés, placés en détention dans des centres fermés, et également trop souvent expulsés. Beaucoup d'entre eux vivent d'ailleurs en Belgique avec leur famille depuis parfois des dizaines d'années, et n'ont pas forcément d'attaches avec leur « pays d'origine ».

Les expulsions

Selon le site Getting The Voice Out (un collectif qui se bat en soutien aux personnes migrantes et/ou exilées confrontées aux lois répressives belges et européennes en matière d'immigration et d'asile), « de plus en plus de personnes sont mises de force dans le même vol régulier », parfois avec violence. Le site évoque « des expulsions collectives extrêmement violentes, comme en atteste un témoin qui raconte qu'un jeune homme d'une trentaine d'années au visage pâle et aux globes oculaires entourés de bleu et de rouge, avec une dent cassée (une incisive), a été débarqué de l'avion à Casablanca. J'ai appris qu'il a été victime de torture et d'agressivité juste avant qu'il soit sorti de son cachot après

cinq jours d'enfermement au centre de détention à côté de l'aéroport de Zaventem. Son corps présentait des traces de coups, tacheté presque partout par des couleurs bleu et rouge foncé. Ligoté par les pieds et les mains, il a été transporté jusqu'à son siège dans l'avion où on continuait toujours à lui donner des coups et à l'écraser. Dans l'avion, on lui pressait les yeux avec les doigts d'une façon atroce. Les policiers ont couvert son visage avec une couverture et plusieurs fois, il a subi des tentatives d'étranglement », rapporte le site. Et de poursuivre que parfois, « des déportations collectives sont organisées dans des vols « spéciaux », ou « vols charter », des avions spécialement réservés pour cette opération d'expulsion. Des personnes témoignaient avoir été sept à être déportées le 2 octobre 2024, sur un vol spécial vers le Maroc. Idem pour le 19 novembre 2024 où 8 personnes d'origine marocaine ont été victimes d'une expulsion collective marquée par une mise de force sur un vol vers le Maroc.

Le site Getting The Voice Out ajoute que « de lundi 18 novembre 2024, des agents de sécurité sont venus chercher violemment et par surprise plus d'une dizaine de détenus d'origine marocaine dans les centres fermés de Merksplas et de Steenokkerzeel. Ils ont été emmenés au centre 127 bis, et l'Office des étrangers a essayé de les mettre de force sur un vol le lendemain. Certaines personnes ont réussi à éviter l'expulsion en faisant une demande de protection internationale, d'autres en s'automutilant avant le départ ».

Il semblerait que les personnes qui ont été sélectionnées pour cette expulsion collective, précise ledit site, étaient des hommes et femmes qui résistaient contre leur enfermement dans les centres fermés

(via des tentatives d'évasion, des passages à l'action, des résistances à de précédentes tentatives d'expulsion, des grèves de la faim). « D'autres, en signe de protestation ou de désespoir, entament des grèves de la faim, s'automutilent ou vont jusqu'à tenter de mettre fin à leurs jours », indique la même source.

La double peine

Pis, les défenseurs des droits des migrants estiment que l'Etat belge propage une image négative des personnes privées de titre de séjour en les présentant comme des « criminels ». « En réalité, les personnes en séjour dit « illégal » sont plus facilement emprisonnées. Elles sont d'abord d'abord ciblées par les contrôles et la répression policière. Ensuite, lorsqu'elles sont condamnées à des peines diverses, elles bénéficient plus rarement, comme l'explique bien l'Observatoire international des prisons (section belge) dans sa dernière publication, d'alternatives à la détention en raison de leur statut de séjour. Elles sont donc plus systématiquement détenues (et ce de manière préventive) et obligées d'aller « au fond de peine ». Elles sont ensuite effectivement libérées de prison, après avoir purgé leur peine donc, mais elles sont directement transférées dans un centre fermé. Elles subissent alors une double peine », observe le site. Et de préciser : « Parmi les personnes condamnées à des peines de prison, certaines d'entre elles étaient détentrices d'une double nationalité, belgo-marocaine dans ce cas-ci. Une fois condamnées, ces personnes se voient retirer leur nationalité belge. Elles se retrouvent donc sans titre de séjour légal en Belgique, ce qui justifie pour l'Etat belge leur trans-

fert vers un centre fermé, puis leur expulsion vers le Maroc (leur « pays d'origine » où elles n'ont d'ailleurs parfois jamais mis les pieds) ».

Le droit international

Pourtant, le droit international est clair concernant les expulsions qui doivent être conformes à la loi et proportionnées à l'objectif poursuivi. En effet, il est important que les autorités compétentes prennent les décisions d'expulsion dans le plein respect du droit international en matière de droits de l'Homme, notamment le principe de non-refoulement; l'interdiction des expulsions collectives; l'intérêt supérieur de l'enfant et le droit au respect de la vie privée et familiale.

Les mesures d'éloignement ne doivent être prononcées qu'après examen des circonstances individuelles et avec une justification adéquate, conformément à la loi et aux normes internationales en matière de droits de l'Homme. Et les migrants doivent comprendre clairement les motifs sur lesquels se fondent les mesures d'éloignement, l'exécution des mesures d'éloignement, les recours disponibles pour contester la validité des mesures d'éloignement, les délais raisonnables pour contester la mesure, ainsi que d'autres informations pertinentes, y compris les conséquences du non-respect de la mesure.

Bien qu'aucune disposition du droit international ne traite explicitement des conditions entourant l'éloignement, il existe plusieurs normes internationales, notamment en ce qui concerne le droit de ne pas être soumis à la torture ou à des traitements inhumains ou dégradants.

Hassan Bentaleb

Régularisation volontaire de la situation fiscale des personnes physiques

Ouverture ce week-end des guichets de la DGI



La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé que ses guichets seront ouverts samedi 28 et dimanche 29 décembre 2024 pour permettre aux personnes physiques de procéder à la mesure relative à la régularisation volontaire de leur situation fiscale qui prend fin le 31 décembre 2024.

"Compte tenu de l'intérêt croissant porté à la mesure relative à la régularisation volontaire de la situation fiscale des contribuables réinstaurée par la loi de Finances pour l'année 2024, et qui prend fin le 31 décembre 2024, la Direction générale des impôts informe les personnes physiques concernées que les guichets de la DGI seront ouverts les samedi 28

et dimanche 29 décembre 2024, afin de leur permettre de souscrire leur déclaration et de procéder au paiement de leur contribution au titre des biens meubles ou immeubles ou au titre des avances en comptes courants d'associés ou en compte de l'exploitant et des prêts accordés aux tiers", indique un communiqué de la Direction.

La DGI rappelle que, plus globalement, cette régularisation concerne les personnes physiques au titre de leurs profits et revenus imposables au Maroc, n'ayant pas été déclarés avant le 1er janvier 2024, et constituant la source d'avoirs et de financement des dépenses. Il s'agit d'avoirs liquides déposés dans des comptes bancaires, d'avoirs liquides détenus en monnaie fiduciaire sous forme de billets de banque, d'acquisitions de biens meubles ou immeubles non destinés à usage professionnel et de la souscription d'avances en comptes courants d'associés ou en compte de l'exploitant et des prêts accordés aux tiers.

Le montant des avoirs et dépenses déclarés ayant fait l'objet de paiement de la contribution, dont le taux est fixé à 5% de la valeur de ces avoirs et dépenses, ne sera pas pris en considération pour la rectification des bases imposables lors du contrôle fiscal du contribuable concerné, ainsi que pour l'évaluation du revenu global annuel dans le cadre de la procédure d'examen de l'ensemble de la situation fiscale des personnes physiques, visée à l'article 216 du Code général des impôts.

"La Direction générale des impôts informe également les personnes physiques concernées par cette mesure et qui effectuent leurs démarches auprès des établissements bancaires, qu'en plus des dépôts effectués sur les comptes ou aux versements associés aux déclarations en cours, ces établissements sont habilités à accepter leurs déclarations également sur la base des flux financiers qui ont déjà transité par leurs comptes", conclut le communiqué.

La Direction générale de l'hydraulique et les Agences des bassins hydrauliques en conclave pour débattre de la problématique du stress hydrique

Les moyens à même de remédier à la problématique du stress hydrique ont été au centre d'une réunion de coordination entre la Direction générale de l'hydraulique et les Agences des bassins hydrauliques, tenue mercredi à Rabat.

Présidée par le ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka, cette réunion intervient en application des contenus du message adressé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux participants à la 2ème édition des Assises nationales de la régionalisation avancée dans son volet relatif à la nécessité d'instaurer une gouvernance de l'eau afin de renforcer l'approche intégrée de la politique publique dans le domaine de l'eau, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, le ministre a mis en avant les Hautes Orientations Royales visant à surmonter la problématique de la sécheresse et du stress hydrique qui implique des défis urgents et futurs nécessitant l'achèvement de la construction des grands projets hydrauliques dans toutes les régions du Royaume, relève la même source.

Compte tenu du développement territorial durable, il est impératif d'accélérer aussi bien la construction des barrages programmés, que l'achèvement des interconnexions hydrauliques entre les bassins et les stations de dessalement de l'eau de mer, outre la consolidation de l'économie d'eau,

notamment dans le domaine de l'irrigation, a souligné le ministre.

Dans le même contexte, M. Baraka a appelé à la nécessité d'appréhender la question de l'eau dans toutes ses dimensions et avec la rigueur requise en agissant contre toute forme de gaspillage et d'exploitation arbitraire et irresponsable des ressources hydriques, tout en encourageant la réutilisation des eaux usées, la rationalisation de l'exploitation des eaux souterraines, et la préservation des nappes phréatiques.

Plusieurs thématiques ont été également examinées lors de cette réunion, notamment la situation hydrologique, la sécurisation des systèmes d'approvisionnement en eau potable dans toutes les régions du Royaume, la rationalisation de la consommation de cette ressource vitale pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation, ainsi que les mesures à prendre au niveau de chaque bassin pour assurer la satisfaction de 100% des besoins en eau potable et de 80% des besoins d'irrigation.

Les directeurs des dix bassins hydrauliques du Maroc ont également présenté des exposés sur la situation actuelle de l'eau dans les différentes régions du Royaume, ainsi que sur l'état d'avancement des projets visant à améliorer l'offre en eau et son développement au niveau national.

Laâyoune : Focus sur le rôle de la technologie et de l'IA dans la protection des droits de l'Homme

Le rôle de la technologie et de l'intelligence artificielle (IA) dans la protection des droits de l'Homme a été mis en exergue lors d'une rencontre organisée récemment à Laâyoune, à l'initiative de l'Observatoire du Sahara pour la paix, la démocratie et les droits de l'Homme (OSPDH).

Tenue à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme, sous le signe "La digitalisation pour le changement : trois ans de plaidoyer numérique en faveur des droits de l'Homme", cette rencontre a été l'occasion de présenter le bilan triennal de l'action de l'OSPDH en matière de plaidoyer numérique dans le domaine des droits de l'Homme.

A cette occasion, la présidente de l'OSPDH, Aicha Duihi, a passé en revue les réalisations et les défis du plaidoyer numérique, ainsi que les initiatives futures sur lesquelles l'Observatoire s'appuiera pour renforcer la protection des droits de l'Homme, via le recours aux technologies de pointe.

Elle a également indiqué que l'Observatoire a organisé une série d'ateliers de formation, au profit des étudiants en médias sur la création de contenus ayant trait aux droits de l'Homme, ainsi que sur le plaidoyer numérique, afin de leur permettre d'utiliser leurs compétences médiatiques au profit des questions des droits de l'Homme.

De même, Mme Duihi a fait savoir qu'une rencontre a été tenue avec des universitaires dans le domaine des droits de l'Homme, des journalistes, des experts en technologie et des acteurs de la société civile, autour du plaidoyer numérique en faveur de la promotion des droits de l'Homme, au cours de laquelle l'accent a été mis sur la nécessité d'enrichir le débat sur l'utilisation des technologies numériques, en tant qu'outil primordial pour assurer la protection des droits humains.

Le CESE tient la 165^{ème} session ordinaire de son Assemblée générale



Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a tenu, mardi à Rabat, la 165^{ème} session ordinaire de son Assemblée Générale, présidée par M. Ahmed Reda Chami, président du Conseil.

Cette session a été consacrée à l'adoption du plan d'action des sujets d'auto-saisine au titre de l'année 2025 et à la présentation et la discussion du projet d'étude sur "Les défis des PTPE au Maroc : la croissance, la modernisation et le développement", indique un communiqué du CESE. Ainsi, le Conseil a élaboré, sur saisine de la Chambre des conseillers, un projet de rapport analysant la situation de ces entreprises et proposant des mesures à même de favoriser leur croissance et leur modernisation, précise la même source.

"A la lumière des discussions et des observations formulées par les membres du Conseil, ce projet sera enrichi puis soumis à l'approbation de l'Assemblée générale lors d'une prochaine session". S'agissant du plan d'action des sujets d'auto-saisine au titre de

l'année 2025, le CESE prévoit le renforcement de sa démarche de co-construction, en développant et en élargissant son champ d'écoute et de participation citoyenne, notamment à travers sa plateforme ouchariko.ma.

Le Conseil entend également continuer à travailler sur une nouvelle génération de sujets économiques, sociaux et environnementaux ayant un impact direct sur le citoyen et les entreprises et contribuant à la promotion du statut des femmes et des catégories vulnérables, le soutien aux projets stratégiques du Royaume, et la mise en lumière des secteurs d'avenir et des domaines innovants d'importance stratégique pour le pays. A cet égard, 18 nouveaux sujets ont été approuvés, en convergence avec les propositions des acteurs et citoyens, sur sa plateforme ouchariko.ma. Ces sujets seront examinés dans le cadre d'une auto-saisine.

Pour rappel, le CESE a adopté, en 2024, 11 publications, dont 10 avis en plus de son rapport annuel.

Hicham Aït Mansour : Le rôle des enseignants est crucial pour réussir l'orientation scolaire

Le rôle des enseignants demeure crucial pour réussir l'orientation scolaire de leurs élèves, a affirmé, mercredi à Rabat, le directeur de l'Instance nationale d'évaluation du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS), Hicham Aït Mansour.

Outre la mission des structures parallèles spécialisées dans l'orientation scolaire visant à améliorer la qualité de l'enseignement, les instituteurs sont appelés à mieux contribuer à assurer un encadrement optimal des apprentis pour un passage au cycle suivant dans les meilleures conditions, a déclaré à la MAP M. Aït Mansour, à l'issue de la présentation des deux rapports d'évaluation portant sur "l'orientation dans le système d'éducation et de formation" et "les infrastructures scolaires".

Elaborée par l'Instance nationale d'évaluation du système d'éducation, de la formation et de la recherche scientifique relevant du CSEFRS, l'étude relative à l'orientation scolaire s'est attardée sur l'analyse et l'identification des forces et des faiblesses marquant le système d'orientation scolaire en relation avec les autres composantes du système d'éducation et de formation, a-t-il souligné.

S'agissant du rapport relatif à "l'Atlas territorial des infrastructures scolaires", M. Aït Mansour a relevé que l'Instance a élaboré une étude portant sur l'analyse de la qualité des infrastructures au niveau des trois cycles scolaires, sur la base d'un indice comportant les équipements et les structures devant être disponibles au sein des institutions scolaires. L'objectif étant, a-t-il dit, de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et promouvoir



l'équité au sein du système d'éducation et de formation.

Les travaux de la 6^{ème} session du deuxième mandat de l'Assemblée générale du CSEFRS, s'étalant sur deux jours, ont été marqués par la signature d'un accord de coopération entre le Conseil et le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, outre la présentation, par le ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, d'un rapport portant sur les nouveautés et les enjeux actuels du système éducatif, ainsi qu'un exposé sur l'avancement du plan d'action du Conseil pour l'année 2024 et les projets prévus pour 2025.

Cette session a vu, également, la présentation, l'examen et l'approbation du projet de "la nouvelle école", élaboré par un groupe de travail dédié, l'examen et l'approbation du projet de budget du Conseil pour l'année fiscale 2025, la présentation des plateformes numériques majlisbot (IA) et E-majlis aux membres du Conseil.

Rencontre à Tanger sur la durabilité en perspective de la Coupe du monde 2030

Une table ronde sous le thème "la Coupe du monde et les questions de durabilité" s'est tenue, mercredi

à Tanger, en présence de responsables, d'élus et d'acteurs de la société civile.

Organisée par l'Observatoire pour la protection de l'environnement et des monuments historiques (OPEMH), en partenariat avec l'Alliance marocaine pour le climat et le développement durable (AMCDD), cette rencontre vise à présenter la vision des acteurs de la société civile pour faire de la Coupe du Monde une occasion pour réaliser une transition écologique et énergétique durable dans les différentes villes du Royaume.

S'exprimant à cette occasion, le coordinateur national de l'AMCDD, Abdelaziz Janati, a indiqué que l'organisation de la Coupe du Monde en 2030 est "un défi qui doit être relevé avec sérieux et responsabilité par toutes les composantes de la société, qu'il s'agisse des autorités officielles ou des instances civiles", ajoutant qu'il est nécessaire de s'engager avec une forte volonté pour faire de l'organisation de cet événement un réel projet sociétal.

Les préparatifs pour cet événement sportif s'inscrivent dans une dynamique nationale, marquée par le lancement de plusieurs projets et initiatives, qui exigent d'accélérer la mise en œuvre des programmes et des engagements dans les domaines environnemental, économique, culturel et social, a-t-il poursuivi, notant que l'engagement collectif est essentiel pour relever ce défi majeur auquel la société marocaine fait face aujourd'hui.

M. Janati a également appelé à "adopter une approche participative dans la mise en œuvre des différents programmes, que ce soit en matière d'infrastructures, et de mise à niveau des villes et des espaces publics en vue d'accueillir les transformations à venir".

De son côté, le vice-président du Conseil communal de Tanger, Issam El Ghachi, a souligné que la ville a bénéficié du plus grand projet structurant sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, à travers le programme "Tanger

Métropole", rappelant que les mesures prises et les infrastructures réalisées ont métamorphosé la ville de Tanger.

Il a également relevé qu'un travail considérable est en cours et des solutions sont à l'étude, en particulier pour mettre en place des systèmes de transport intelligents et durables.

Pour sa part, Abderrahim Ksiri, membre de l'AMCDD, a mis en avant, dans une déclaration à la MAP, l'importance de la collaboration entre les différentes composantes de la société civile environnementale au Maroc, en vue de faire du Mondial une opportunité d'investissements majeurs et de transformations profondes dans les domaines d'infrastructures, du transport et des villes durables.

"Nous sommes pleinement engagés à contribuer à cet effort national mené par les institutions gouvernementales et non gouvernementales, pour que l'organisation de cet événement mondial devienne un projet sociétal", a-t-il ajouté.



Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif

Une action soutenue sur le terrain malgré une situation sécuritaire difficile



En dépit de la situation sécuritaire difficile, l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif a poursuivi en 2024 son action sur le terrain en réalisant, grâce à ses équipes composées de cadres marocains et palestiniens, plusieurs programmes et projets, dans le cadre du budget disponible qui s'élève à 4,2 millions de dollars, a indiqué, mercredi à Rabat, le directeur chargé de la gestion de l'Agence, Mohamed Salem Cherkaoui.

Lors d'un point de presse consacré à la présentation du bilan des réalisations de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif au titre de 2024, M. Cherkaoui a expliqué que l'Agence s'est appuyé sur les rapports de "l'Observatoire Arribat pour l'observation, le suivi et l'évaluation à Al-Qods", relevant de l'Agence, pour évaluer la situation socio-économique dans la ville sainte afin d'adapter ses priorités en fonction des secteurs nécessitant le plus d'aide.

A cet égard, il a noté que les fonds destinés à l'aide sociale et au développement humain ont représenté 35% des financements aux projets au cours de cette année, le but étant de soutenir de larges franges de la société palestinienne touchées par la vague de licenciements des travailleurs arabes en Israël, les restrictions à la mobilité des personnes et des marchandises, ainsi que par les répercussions de la guerre à Gaza sur les secteurs du commerce, du tourisme et des services.

Cette situation risque de continuer d'impacter la vie des Palestiniens, qui aspirent à retrouver une vie normale, no-

tamment dans la bande de Gaza, a-t-il déploré, faisant remarquer que les centres et établissements hospitaliers à Al-Qods et en Cisjordanie pourraient être particulièrement sollicités si les points de passage venaient à rouvrir pour les populations de la bande de Gaza.

A ce propos, il a relevé que les systèmes de santé et de l'éducation palestiniens auront besoin de toute sorte d'aide et de soutien afin d'absorber les flux de milliers de Palestiniens de Gaza en quête de prestations médicales, ainsi que les étudiants gazaouis désirant poursuivre leur scolarité dans les écoles et universités palestiniennes.

Les secteurs de commerce et de tourisme à Al-Qods, a-t-il poursuivi, nécessitent aussi un plan de relance, à l'instar des secteurs de la construction et de l'agriculture, afin de réduire les taux de chômage enregistrés dans ces secteurs.

D'autre part, M. Cherkaoui a fait savoir que l'Agence a mis en place en 2024 un plan réaliste et pragmatique de soutien à la population et aux établissements palestiniens à Al-Qods, en tenant compte de la nature des défis et des moyens financiers mobilisés.

Il a aussi rappelé que les questions d'Al-Qods et de la Palestine ont été, tout au long de l'année, au coeur des Messages et Discours adressés par SM le Roi Mohammed VI aux différents congrès et forums régionaux et internationaux, soulignant, dans ce sens, que le Discours Royal à l'occasion de la Fête du Trône cette année a consacré la centralité de la question palestinienne parmi les priorités de l'action du Souverain, en Sa qua-

lité d'Amir Al-Mouminine et Président du Comité d'Al Qods.

En outre, M. Cherkaoui a assuré que l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif est pleinement convaincue que le soutien des Marocains à cette institution reflète leur engagement historique pour la défense de la Ville Sainte et la sauvegarde de la Mosquée Al-Aqsa.

Par ailleurs, il a rappelé que l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, relevant du Comité Al-Qods, a été créée à l'initiative des pays arabes et islamiques membres de l'Organisation de coopération islamique (OCI) pour préserver le caractère religieux et civilisationnel d'Al-Qods, protéger la Mosquée Al-Aqsa, et soutenir les Palestiniens face aux défis auxquels ils sont confrontés au quotidien.

Or, malgré l'engagement des pays membres à fournir à l'Agence les moyens financiers nécessaires pour accomplir ses missions, ce soutien a cessé depuis 2011, a déploré le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, soulignant que le Maroc, conformément aux Hautes Instructions de SM le Roi, Président du Comité d'Al Qods, continue d'assurer le financement de l'Agence afin qu'elle puisse honorer ses engagements vis-à-vis de la Ville Sainte, sa population et ses institutions.

Le volume des contributions du Royaume au budget de l'Agence au titre de 2024 s'est chiffré à près de 7 millions de dollars, répartis entre la contribution de l'État (5 millions de dollars), celle des établissements publics et privés (1 million de dollars) et les contributions indi-

viduelles des Marocains (700.000 dollars), a-t-il détaillé.

M. Cherkaoui a souligné que les rapports comptables et financiers annuels de l'Agence sont publiés en toute transparence, et que l'ensemble des fonds collectés sont exonérés de tous frais ou déductions et sont entièrement destinés au financement des projets, étant donné que le Royaume Maroc prend à sa charge les frais et dépenses de gestion de l'Agence.

L'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, a-t-il assuré, continuera en 2025 ses efforts pour diversifier ses sources de financement et nouer de nouveaux partenariats afin de répondre efficacement aux besoins croissants de la ville d'Al Qods et de ses habitants.

L'Agence compte, également, poursuivre la mise à niveau de son administration, dans le cadre de sa stratégie numérique 2024-2027, améliorer ses performances selon les normes internationales en la matière, et poursuivre la mise en œuvre de son plan de conformité avec les certifications de qualité (ISO), a fait savoir M. Cherkaoui, rappelant que l'Agence a décroché en 2024 les certifications ISO 27001 pour la sécurité informatique et ISO 14001 pour la gestion environnementale.

A cette occasion, un film documentaire intitulé "Avec eux dans la prospérité comme dans l'adversité" a été projeté, mettant en lumière les réalisations de l'Agence en 2024, ainsi que le projet "Hayya" dédié à la promotion du patrimoine culturel d'Al-Qods auprès des enfants et des jeunes.

Afaf Saidi : Notre industrie aéronautique est appelée plus que jamais à profiter des opportunités qui s'offrent à elle, tout en capitalisant sur ses nombreux atouts

La directrice des industries aéronautiques, ferroviaires, navales et des énergies renouvelables au ministère de l'Industrie et du Commerce, Afaf Saidi, a livré un entretien à la MAP sur l'évolution et les perspectives de l'industrie aéronautique au Maroc.

En voici la teneur



Comment évaluez-vous la situation actuelle du secteur de l'aéronautique au Maroc ?

Afaf Saidi : En moins de 20 ans, le Maroc a pu édifier, sous la conduite clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, une plateforme aéronautique de classe mondiale, grâce à des stratégies qui se sont succédé, dans le cadre d'une synergie unique entre les secteurs public et privé.

Aujourd'hui, le constat est clair ! L'industrie aéronautique marocaine est incontestablement l'un des plus beaux cas de réussite industrielle du Royaume. A peine vingt ans après le lancement de la première initiative dans le secteur, le Maroc est devenu le principal exportateur de matériel, pièces et composants aéronautiques du continent africain et occupe désormais la 5ème place des pays les plus dynamiques au monde dans l'aéronautique et la 1ère place en Afrique.

A ce titre, les chiffres sont éloquentes : L'industrie aéronautique nationale a enregistré une croissance de plus de 3,8% en 2023 par rapport à 2022. Le chiffre d'affaires à l'export du secteur enregistré jusqu'en octobre 2024, s'élève à 21,864 milliards de dirhams, marquant une hausse de 17,3% par rapport à la même période en 2023.

Avec +23.000 emplois qualifiés créés, cette industrie a réalisé un taux d'intégration locale de 42%, reflétant la performance de la plateforme aéronautique marocaine, et ce malgré le contexte peu favorable pour cette industrie durant les deux dernières années.

Cette belle performance témoigne non seulement de la résilience de l'industrie aéronautique nationale, mais également de sa capacité à s'adapter aux dynamiques globales du marché, tout en jouant un rôle déterminant dans la

montée en gamme des compétences locales et du tissu industriel du pays.

Notre pays a su développer une chaîne de valeur aéronautique complète. Des entreprises locales se sont spécialisées dans des domaines pointus tels que la mécanique de précision, les matériaux composites, la fabrication des composants de moteurs ou encore l'assemblage d'aérostructures...

Cette expertise est reconnue par les grands donneurs d'ordre mondiaux, comme Boeing, Airbus, Bombardier ou Safran, et bien d'autres leaders du secteur qui nous ont fait confiance en implantant des usines et des centres d'ingénierie au Maroc.

Aujourd'hui, notre industrie aéronautique est appelée plus que jamais à profiter des opportunités qui s'offrent à elle, tout en capitalisant sur ses nombreux atouts. Son ouverture sur l'industrie 4.0, sa vision d'investir dans la formation, la recherche et le développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits pour rester à la pointe de l'innovation, tout cela lui permettra de continuer de tracer sa trajectoire ascendante, et de renforcer son positionnement dans les chaînes de valeur mondiales.

Quels sont les efforts déployés pour améliorer la qualité de la production du secteur et renforcer sa compétitivité, tant au niveau national qu'international ?

Le Maroc a réussi à développer un secteur aéronautique de qualité, contribuant grandement à la montée en gamme de notre économie, à travers, non seulement, les atouts indéniables de compétitivité dont il dispose, mais aussi le terreau favorable qu'il offre et qui répond aux exigences d'excellence et de sécurité que ce secteur impose.

Une panoplie de mesures a été mise en place pour renforcer la compétitivité

de ce secteur : des infrastructures modernes, un dispositif de formation adapté, un écosystème aéronautique dynamique et attractif qui se distingue par la diversité de ses métiers, un environnement d'affaires favorable ainsi que des subventions directes aux projets d'investissement avec des encouragements destinés aux projets pionniers et innovants.

Pour ce qui est du foncier, le pays s'est doté d'infrastructures modernes, avec des zones industrielles spécialement dédiées à l'aéronautique, comme le Midparc qui dispose d'un cadre complet avec des installations de pointe, des terrains disponibles, et des avantages fiscaux incitatifs. Le port de Tanger Med joue également un rôle crucial dans cette montée en puissance du secteur.

La diversité des métiers dans cette industrie a permis de créer, par ailleurs, des synergies entre les différents segments de la chaîne de valeur, renforçant à la fois sa compétitivité, son niveau d'intégration locale et sa capacité à répondre aux exigences d'un secteur hautement technique et en constante évolution.

Pour ce qui est du volet formation, nous ne pouvons que nous réjouir de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée. Des écoles dédiées et des programmes de formation adaptée ont été mis en place, en collaboration avec les industriels, pour former une nouvelle génération de jeunes qualifiés et spécialisés (IMA, ISMALA).

Quid des perspectives du secteur ?

Le Royaume passe à la vitesse supérieure et envisage de s'aligner sur la profonde mutation que connaît le marché mondial.

Le secteur s'apprête, en effet, à opérer une transformation significative pour renforcer l'ancrage de la base marocaine, et ce à travers le développement de nouveaux écosystèmes, le déploie-

ment de projets de plus en plus complexes, tout en relevant les défis de la transformation numérique, de la décarbonation et en misant sur le talent et l'ingéniosité de nos jeunes marocains et marocaines.

Nous sommes dans une démarche proactive afin de garantir l'alignement de notre industrie aéronautique sur l'évolution rapide de cette industrie au niveau mondial.

Dans cette stratégie, nous plaçons l'innovation au centre de nos priorités, avec une attention particulière portée aux technologies écoresponsables et à la réduction de l'empreinte carbone, renforçant ainsi le positionnement du Royaume en tant que plateforme industrielle compétitive et durable.

Nous déployons également des programmes de formation de haut niveau en partenariat avec les acteurs internationaux du secteur pour renforcer les compétences techniques des jeunes talents marocains et faire émerger des métiers à forte valeur ajoutée, tels que l'ingénierie, la conception de systèmes aéronautiques complexes et la production de matériaux composites avancés.

En parallèle, nous continuons de promouvoir le label "Made in Morocco", gage de qualité et de savoir-faire local, tout en consolidant notre souveraineté industrielle, ce qui nous permettra de répondre aux besoins croissants de nos donneurs d'ordre, de renforcer davantage notre intégration locale et d'attirer de nouveaux investissements.

En somme, les perspectives à moyen et long termes du secteur s'annoncent très prometteuses, avec une nouvelle génération d'entreprises et de talents prêts à faire du Maroc une référence mondiale dans le monde de l'industrie aéronautique.



Opération contre des pro-Assad au lendemain d'affrontements meurtriers



Les nouvelles autorités syriennes ont lancé jeudi une opération contre des "milices" fidèles à Bachar al-Assad dans l'ouest du pays, faisant trois morts selon une ONG, au lendemain d'affrontements meurtriers et de manifestations de la minorité alaouite.

L'opération a lieu dans la province côtière de Tartous (ouest), bastion de la minorité alaouite dont est issu le président déchu, renversé le 8 décembre par une coalition de rebelles menée par le groupe islamiste radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS).

Elle a permis de "neutraliser un certain nombre" de membres de "milices" fidèles à Bachar al-Assad, indique l'agence de presse officielle Sana. L'objectif est de "restaurer la sécurité, la stabilité et la paix civile" dans cette région côtière, précise l'agence.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a fait état de "trois morts" dans cette opération, précisant que les victimes étaient issues des rangs de "combattants fidèles à l'ancien régime".

Cette ONG basée au Royaume-Uni qui dispose d'un vaste réseau de sources en Syrie a aussi rapporté plusieurs "arrestations" en lien avec des combats et des manifestations d'alaouites la veille.

Selon des témoins et l'OSDH, des milliers de Syriens ont manifesté mercredi à Tartous, Baniyas, Jableh, et Lattaquié dans l'ouest du pays, où est très implantée la communauté alaouite, une branche de l'islam chiite, ainsi qu'à Homs (centre), après la diffusion d'une

vidéo montrant une attaque contre l'un de leurs sanctuaires.

Ces manifestations sont les premières depuis le renversement de M. Assad.

"Un manifestant a été tué et cinq ont été blessés après que les forces de sécurité à Homs ont ouvert le feu pour disperser les protestataires", selon l'OSDH.

La colère des alaouites a éclaté après la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux montrant "une attaque de combattants" contre un sanctuaire qui a été incendié à Alep (nord), selon l'OSDH. Cinq employés du sanctuaire ont péri, d'après l'Observatoire.

À Damas, le ministre de l'Intérieur a assuré que la vidéo était "ancienne" et datait de la prise d'Alep par les rebelles le 1er décembre.

"Le but de faire circuler à nouveau de telles images est de semer la discorde parmi le peuple syrien (...)", a-t-il ajouté en accusant des "groupes inconnus" de l'attaque.

Par ailleurs, des accrochages entre des hommes armés et des forces de sécurité qui tentaient d'arrêter un officier du pouvoir déchu dans la province de Tartous ont fait 17 morts mercredi, selon l'OSDH.

Pendant ces affrontements, "quatorze membres du ministère de l'Intérieur ont été tués et 10 autres blessés", a indiqué le nouveau ministre de l'Intérieur Mohammed Abdel Rahman, dans un communiqué.

Selon l'OSDH, trois hommes armés ont aussi été tués.

Les nouvelles autorités ont multi-

plié les gestes d'assurance envers toutes les minorités d'un pays traumatisé par 13 ans d'une guerre dévastatrice, déclenchée en 2011 par la

répression brutale de manifestations prodémocratie, et qui a fait plus de 500.000 morts.

A Jableh, les manifestants ont scandé "Alaouites, Sunnites, nous voulons la paix", a indiqué un manifestant, Ali Daoud, à l'AFP, appelant à "punir les assaillants".

Des images ont montré une foule défilant dans cette localité, brandissant le drapeau des rebelles datant de l'ère de l'indépendance.

"Non à l'incendie des lieux saints et à la discrimination religieuse, oui à une Syrie libre", pouvait-on lire sur une pancarte.

"Pour le moment nous écoutons les appels au calme (...) Mais la situation peut exploser", s'est inquiété à Lattaquié Ghidak Mayya, un manifestant de 30 ans.

Après la fuite à Moscou de Bachar al-Assad dans la foulée de l'offensive rebelle, des membres de la minorité alaouite se sont réjouis de sa chute mais ont dit craindre la marginalisation ou des représailles.

Selon le politologue Fabrice Balanche, "les alaouites étaient très proches du régime de Bachar", dont ils constituaient la "garde prétorienne". Il estime à 1,7 million leur nombre aujourd'hui, soit environ 9% de la population.

Un probable charnier découvert près de Damas

Un secouriste des Casques blancs et un militant ont indiqué mercredi à l'AFP avoir mis au jour un probable charnier renfermant les ossements de détenus emprisonnés par l'ancien pouvoir de Bachar al-Assad ou de combattants tués pendant le conflit dévastateur.

Une équipe de l'AFP a vu mercredi, sur un terrain vague à une trentaine de kilomètres au nord-est de Damas, des fosses alignées les unes à côté des autres, formant une tranchée de plus d'un mètre de profondeur, chacune recouverte de dalles de béton qui ont été déplacées.

Dans ce secteur de Jisr Bagdad, plusieurs sacs étaient visibles dans une fosse, certains portant l'inscription d'un nom ou la mention "13 - numéro de la tombe". Dans un sac, un journaliste de l'AFP a vu un crâne humain et des ossements.

"Nous pensons que c'est une fosse commune. Nous avons trouvé un caveau ouvert avec sept sacs remplis d'ossements", a précisé à l'AFP Abdel Rahmane Mawas, un secouriste des Casques blancs joint par téléphone et dont les équipes ont visité le site ces derniers jours.

Ces sacs - dont six avaient un nom - ont été "transférés en lieu sûr", a-t-il ajouté, précisant que "des tests ADN" seraient effectués.

Il assure que si "d'autres caveaux ont été ouverts, il est probable que des civils y sont venus. Mais il faut s'éloigner des charniers et laisser les autorités compétentes s'en occuper".

Depuis la chute du régime de Bachar al-Assad, sous le coup d'une offensive de groupes armés islamistes entrés dans Damas le 8 décembre, les nouvelles autorités et les habitants des environs de la capitale ont commencé à identifier des sites qui abriteraient des fosses communes.

Le sort de dizaines de milliers de prisonniers et disparus constitue l'un des aspects les plus douloureux du drame syrien, dans un pays déchiré par 13 ans d'une guerre dévastatrice qui a fait plus d'un demi-million de morts.

Le site de Jisr Bagdad se trouve à une vingtaine de kilomètres de la localité de Saydnaya, abritant la redoutable prison éponyme, devenue symbole des pires sévices infligés par le régime.

Diab Serriya, cofondateur de l'Association des détenus et des disparus de la prison de Saydnaya (ADMSP), dit avoir eu connaissance du site pour la première fois en 2019, via "le témoignage d'un déserteur des services de renseignements".

"Ce charnier contient probablement des détenus, mais aussi d'anciens combattants du régime ou de l'opposition tués pendant les combats", a-t-il dit au téléphone à l'AFP.

Plus de 10.400 migrants morts ou disparus en 2024 dans la traversée vers l'Espagne

Plus de 10.400 migrants sont morts ou ont disparu en mer en tentant de rejoindre l'Espagne en 2024, année marquée par un afflux migratoire record dans l'archipel des Canaries, selon un rapport publié jeudi par l'ONG espagnole Caminando Fronteras.

Ce chiffre équivaut à 30 personnes décédées par jour en moyenne, entre janvier et le 15 décembre de cette année, indique dans un communiqué cette ONG, qui alerte les autorités maritimes concernant la présence de bateaux en détresse.

Le nombre de décès est 58% supérieur à celui enregistré par l'ONG l'année dernière qui recensait 6.618 migrants morts ou disparus sur les routes migratoires vers l'Espagne.

D'après le rapport, 421 femmes et 1.538 enfants et adolescents sont décédés.

"Ces chiffres mettent en évidence un profond échec des systèmes de sauvetage et de protection", a déclaré Helena Maleno, coordinatrice du rapport, dénonçant "une tragédie inadmissible".

Elle appelle "à ce que la priorité soit donnée à la protection du droit à la vie, à ce soient renforcées les opérations de recherche et de sauvetage, et à ce que soit garantie la justice pour les victimes et leurs familles".

Ces migrants morts ou disparus étaient originaires d'au moins 28 pays, majoritairement africains, mais venaient aussi d'Irak et du Pakistan.

La grande majorité des victimes (9.757) ont été recensées lors de la traversée de l'océan Atlantique entre les côtes nord-ouest de l'Afrique et les îles Canaries, d'après les données de l'ONG.

C'est précisément sur cette route mercredi, jour de Noël, que sept embarcations ont été secourues, ont annoncé les sauveteurs



en mer espagnols sur X.

Le nombre de migrants entrés de façon irrégulière en Espagne via les îles Canaries a fortement augmenté ces derniers mois, jusqu'à dépasser fin novembre le record annuel établi en 2023, selon le ministère de l'Intérieur.

D'après les données du ministère, 60.216 migrants ont ainsi accosté dans cet archipel

espagnol entre janvier et la mi-décembre, contre 52.591 sur l'ensemble de l'année dernière, soit une hausse de 14,5%.

Ces arrivées massives ont poussé les autorités des Canaries à tirer la sonnette d'alarme, en se disant notamment incapables de gérer l'afflux de mineurs non accompagnés qu'elles doivent prendre en charge dans des centres d'accueil.

Selon les autorités, des milliers de personnes sont mortes ces dernières années en tentant de rejoindre l'Europe par la route de l'Atlantique depuis l'Afrique, principalement via les Canaries.

Les fréquents naufrages n'empêchent pas cet itinéraire de gagner en attractivité, car il est moins surveillé que la route méditerranéenne.

Crash d'avion au Kazakhstan

L'Azerbaïdjan pleure ses morts

L'Azerbaïdjan observait jeudi une journée de deuil national après le crash d'un avion de ligne d'Azerbaïdjan Airlines qui s'est écrasé la veille dans l'ouest du Kazakhstan avec 67 personnes à bord, dont 38 sont décédées.

Selon la compagnie aérienne, l'Embraer 190 avec 62 passagers et cinq membres d'équipage à son bord assurait un vol entre Bakou, la capitale azerbaïdjanaise, et Grozny, capitale de la république caucasienne russe de Tchétchénie. Il s'est écrasé près d'Aktaou, port de la mer Caspienne et a pris feu.

Une enquête est en cours, selon Astana, mais certains experts militaires et d'aviation ont affirmé d'ores et déjà que l'appareil, qui survolait une zone du Caucase russe où une attaque de drone a été reportée, aurait pu être abattu par accident par un système russe de défense antiaérienne.

Les autorités kazakhes ont aussitôt dénoncé des "spéculations" autour de l'accident, alors qu'aucune hypothèse officielle sur les origines du crash n'a été avancée jeudi matin.

"Nous devons attendre la fin de l'en-

quête", a souligné le porte-parole du Kremlin, Dmitri Pevkov.

Le président du Sénat kazakh, chambre haute du Parlement du Kazakhstan, Maoulen Achimbaïev, a assuré lui qu'il n'était "pas possible" de dire pour l'instant ce qui a abouti à cette catastrophe.

"De vrais experts s'en occupent et ils feront leurs conclusions. Ni le Kazakhstan, ni la Russie, ni l'Azerbaïdjan n'ont intérêt à cacher des informations", a-t-il affirmé, cité par l'agence officielle russe TASS.

Des spécialistes du ministère kazakh des Transports, ainsi qu'une délégation de l'Agence azerbaïdjanaise de l'aviation civile et des représentants d'Azerbaijan Airlines participent notamment à l'enquête.

Des responsables d'Embraer et du centre brésilien d'enquête et de prévention des accidents aéronautiques (CENIPA) sont également attendus au Kazakhstan, selon les autorités kazakhes.

Un blogueur et expert militaire russe Iouri Podoliaka a pour sa part assuré, sur Telegram, que des trous visibles sur le fuselage de l'avion étaient similaires à ceux qui pourraient être causés par "un système de missiles anti-aériens".

Azerbaijan Airlines a affirmé dans un premier temps que l'avion avait percuté une nuée d'oiseaux, avant de retirer cette information.

Pour sa part, le département régional du ministère kazakh de la Santé a fait état, dans un communiqué, d'une "explosion d'un ballon" à bord de l'appareil, sans plus de précision.

Selon le ministère kazakh des Situations d'urgence, 38 personnes ont été tuées dans le crash, et "29 survivants, parmi lesquels trois enfants, ont été hospitalisés".

Selon l'agence azerbaïdjanaise Azertac, 12 des survivants devaient revenir jeudi en Azerbaïdjan.

Une journée de deuil national a été déclarée jeudi en Azerbaïdjan par le président Ilham Aliev qui a interrompu mercredi sa visite en Russie où il devait participer à un sommet informel des dirigeants de la Communauté des Etats indépendants (CEI) avec Vladimir Poutine.

M. Aliev a ordonné de prendre des "mesures urgentes pour enquêter sur les causes du désastre", selon le service de presse de la présidence.

Selon le service Flightradar24, qui per-

met de suivre en temps réel le mouvement des avions, l'appareil a traversé la mer Caspienne, en déviant de son trajet normal, avant de tourner en rond au-dessus de la zone où il s'est écrasé.

Le ministère kazakh de l'Intérieur a annoncé l'ouverture d'une enquête pour "violation des règles de sécurité et d'exploitation du transport aérien".

Une résidente kazakhe, Elmira, a déclaré à la branche locale de Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL) qu'elle se trouvait à proximité du lieu du crash et, avec d'autres, avait couru sur place pour aider les survivants.

"Ils étaient couverts de sang. Ils pleuraient. Ils imploraient de l'aide", a-t-elle relaté.

Il y avait 37 ressortissants azerbaïdjanaïses, six ressortissants kazakhs, trois citoyens kirghiz et 16 citoyens russes à bord de l'appareil, selon le ministère kazakh des Transports.

Un avion Iliouchine-76 a décollé jeudi d'Aktaou vers Moscou avec 9 blessés de nationalité russe à son bord, dont un enfant, selon le ministère russe des Situations d'urgence.

Secteur extractif Hausse de l'indice de production de 26,6% à fin septembre

L'indice de production du secteur extractif a enregistré une hausse de 26,6% durant les neuf premiers mois de l'année 2024, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie et des Finances.

"L'indice de production du secteur extractif poursuit sa croissance à deux chiffres au troisième trimestre 2024, soit une performance de +22,4%, après +29% au deuxième trimestre et +28,6% au premier trimestre 2024.

A fin septembre 2024, cet indice s'est raffermi en moyenne de 26,6%, après un retrait de 16,3% un an auparavant", indique la DEPF dans sa récente note de conjoncture.

Parallèlement, la production de phosphate roche, composante importante du secteur extractif, s'est consolidée de 32,7% au terme des huit premiers mois de 2024, après une baisse de 21,2% il y a une année. De même, la production de ses dérivés s'est renforcée de 28,3%, après un repli de 11,5%, rapporte la MAP.

Au premier mois du T4-2024, la bonne tenue de la demande extérieure adressée aux produits du secteur atteste de la poursuite de cette dynamique. En effet, les volumes exportés de phosphate roche et de ses dérivés se sont accrus de 31,7% et de 29,3% respectivement. Quant à leur valeur, elle a augmenté respectivement de 16,1% et de 24,7%.

La DEPF fait également savoir qu'à fin octobre 2024, le chiffre d'affaires à l'export de phosphates et dérivés a dépassé 68,3 milliards de dirhams (MMDH), enregistrant un accroissement de 12,5%, après un recul de 40,3% il y a une année.

Cette évolution recouvre la consolidation de la valeur des ventes à l'étranger des dérivés de phosphates de 10,1% et de celle de phosphate brut de 36,8%.

De son côté, la valeur des expéditions des autres extractions minières s'est améliorée de 3,9% à fin octobre 2024, après une baisse de 2,3% un an auparavant.

Aéronautique : 2024, l'année du retour en force

Après une modeste progression de 2,4% de ses exportations en 2023, le secteur aéronautique marocain effectue un retour en force en 2024 pour clôturer l'année avec un nouveau record, confirmant son rôle de pilier stratégique de l'industrie nationale.

Cette année, l'aéronautique au Maroc s'est illustré par des événements majeurs et l'inauguration de nouvelles infrastructures de production. Autant de réalisations qui renforcent la réputation de ce secteur en tant que pôle stratégique d'innovation et d'excellence.

A en croire les récents chiffres de l'Office des changes, les exportations de l'aéronautique se sont améliorées de 17,3% à plus de 21,86 milliards de dirhams (MMDH) durant les dix premiers mois de 2024, dépassant les 21,85 MMDH réalisés sur l'ensemble de l'année 2023.

Ce bond s'explique par la forte demande mondiale et la diversification des produits, allant des pièces détachées aux équipements complets pour les grands constructeurs aéronautiques. Le Maroc a ainsi consolidé sa place parmi les principales bases de production aéronautique en Afrique et au Moyen-Orient.

Par ailleurs, l'année 2024 a été marquée par plusieurs événements majeurs qui ont renforcé la position du Maroc sur la scène internationale. Le "Morocco Air Show" 2024, l'un des plus grands salons de l'aéronautique du continent, s'est tenu à Marrakech avec la participation de milliers de professionnels, d'investisseurs et de décideurs du secteur.

Ce salon a non seulement permis de mettre en lumière les atouts du Royaume, mais aussi d'officialiser de nouvelles collaborations stratégiques avec des géants de l'aéronautique, comme Boeing et Airbus.

Cet événement a également été l'occasion de dévoiler les progrès réalisés par le Maroc dans le domaine de la formation, avec l'inauguration de nouveaux centres de formation spécialisés. Ces infrastructures permettent de répondre aux besoins croissants en ingénieurs, techniciens et experts du secteur, et d'assurer un avenir prometteur pour la main-d'œuvre locale.



Toujours en 2024, plusieurs nouvelles usines ont ouvert leurs portes, dont le groupe Safran qui a inauguré une unité de production à Casablanca dédiée à la fabrication de moteurs d'avion. Un projet de 300 millions de dollars qui représente un tournant stratégique pour l'industrie locale et qui permettra de créer des centaines d'emplois et favorisera le transfert de technologies avancées.

D'autres entreprises, comme Bombardier et Stelia Aerospace, ont également consolidé leurs investissements dans le Royaume, avec de nouvelles usines et des extensions de leurs sites existants. Ces initiatives visent à soutenir la demande croissante des grandes compagnies aériennes mondiales pour des pièces de qualité supérieure, tout en contribuant à la croissance économique locale.

Commentant ces réalisations, la directrice des industries aéronautiques, ferroviaires, navales et des énergies renouvelables au mi-

nistère de l'Industrie et du Commerce, Afaf Saïdi, a affirmé que l'industrie aéronautique marocaine est incontestablement l'un des plus beaux cas de réussite industrielle du Royaume.

A peine vingt ans après le lancement de la première initiative dans le secteur, le Maroc est devenu le principal exportateur de matériel, pièces et composants aéronautiques du continent africain et occupe désormais la 5ème place des pays les plus dynamiques au monde dans l'aéronautique et la 1ère place en Afrique, a-t-elle fait valoir dans un entretien accordé à la MAP.

Pour Mme Saïdi, cette belle performance témoigne non seulement de la résilience de l'industrie aéronautique nationale, mais également de sa capacité à s'adapter aux dynamiques globales du marché, tout en jouant un rôle déterminant dans la montée en gamme des compétences locales et du tissu industriel du pays.

Elle a, parallèlement, souligné la nécessité de profiter des opportunités qui s'offrent à cette industrie, tout en capitalisant sur ses nombreux atouts.

En outre, la directrice des industries aéronautiques, ferroviaires, navales et des énergies renouvelables au ministère de l'Industrie et du Commerce est revenue sur les multiples mesures mises en place pour renforcer la compétitivité de l'aéronautique, dont les infrastructures modernes, un dispositif de formation adapté, un écosystème aéronautique dy-

namique et attractif qui se distingue par la diversité de ses métiers, un environnement d'affaires favorable, en plus des subventions directes aux projets d'investissement avec des encouragements destinés aux projets pionniers et innovants.

Pour ce qui est du foncier, Mme Saïdi a indiqué que le Maroc s'est doté d'infrastructures modernes, avec des zones industrielles spécialement dédiées à l'aéronautique, comme le Midparc qui dispose d'un cadre complet avec des installations de pointe, des terrains disponibles, et des avantages fiscaux incitatifs, ajoutant que le port de Tanger Med joue aussi un rôle crucial dans cette montée en puissance du secteur.

Et de soutenir que la diversité des métiers réalisée dans cette industrie a permis de créer des synergies entre les différents segments de la chaîne de valeur, renforçant à la fois sa compétitivité, son niveau d'intégration locale et sa capacité à répondre aux exigences d'un secteur hautement technique et en constante évolution.

Compte tenu de tous ces acquis et performances, les perspectives à moyen et long termes de l'aéronautique au Maroc s'annoncent prometteuses, avec une nouvelle génération d'entreprises et de talents prêts à faire du Royaume une référence mondiale dans le monde de l'industrie aéronautique.

Par Fatima Zahra Belarbi (MAP)

Les exportations
du secteur se
sont améliorées
de 17,3% durant
les dix premiers
mois de 2024

Managem finalise l'acquisition de l'actif minier aurifère de Karita en Guinée

Le groupe Managem a annoncé, mercredi, l'acquisition intégrale du projet d'exploration aurifère de Karita en Guinée auprès de la compagnie canadienne IAMGOLD.

Cette acquisition stratégique vient renforcer la position de Managem en tant qu'acteur majeur dans le secteur minier en Guinée, indique le groupe dans un communiqué publié sur le site de l'Autorité marocaine du marché des

capitaux (AMMC).

Managem s'est également vu attribuer deux nouveaux permis d'exploration, "Doumou" et "Diagana", situés à proximité immédiate de l'actif de Karita, renforçant ainsi son potentiel de développement dans cette région.

En avril 2023, le groupe avait déjà finalisé l'acquisition des participations d'IAMGOLD au Sénégal incluant une participation de 90% dans le

projet aurifère de Boto, ainsi que 100% des intérêts d'exploration dans le pays.

Avec cette nouvelle acquisition, le groupe Managem, historiquement présent en Guinée à travers le projet Tri-K, réaffirme son ambition de consolider sa position stratégique en Afrique de l'Ouest, tout en renforçant sa présence sur le continent et son engagement à long terme pour le développement durable de la région.

Energie électrique: Hausse de 2,3% de la production en 2023

La production de l'énergie électrique au niveau national a atteint 42,38 térawattheures au terme de l'année 2023, soit une augmentation de 2,3% par rapport à 2022, a affirmé, mercredi à Rabat, le président de l'Autorité nationale de régulation de l'électricité (ANRE), Zouhair Chorfi.

Le développement quantitatif du secteur électrique a connu une croissance remarquable au cours de l'année 2023, a souligné M. Chorfi lors de la présentation du rapport annuel de l'Autorité pour 2023 devant la Commission des infrastructures, de l'énergie, des mines et de l'environnement à la Chambre des représentants.

Il a expliqué que cette croissance était principalement due au recours accru aux sources d'énergie renouvelables, notant que la capacité totale installée a atteint 11,42 gigawatts à fin 2023, soit une hausse de 363 mégawatts par rapport à 2022.

En ce qui concerne la demande en énergie électrique, elle a enregistré une augmentation de 4% par rapport à l'année 2022, se chiffrant à 43,95 térawattheures, a fait savoir le président de

l'ANRE, précisant que 96% de cette demande a été satisfaite par la production locale, ce qui «réflète la capacité du secteur à répondre aux besoins du marché local et à recourir de manière accrue aux sources d'énergie nationales», rapporte la MAP.

S'agissant de la production d'électricité issue de sources renouvelables, M. Chorfi a indiqué qu'elle a atteint environ 9.189 gigawattheures en 2023, soit l'équivalent de 21,7% de la production nationale totale d'électricité, faisant remarquer que ce chiffre constitue une augmentation notable de 22,7% par rapport à 2022.

Revenant sur les indicateurs liés à l'énergie électrique renouvelable, composée principalement de l'éolien, le solaire et l'hydroélectricité, il a révélé que l'énergie éolienne arrive en tête avec une capacité installée de 2.017 mégawatts en 2023, soit une augmentation d'environ 30% par rapport à l'année 2022.

Par ailleurs, M. Chorfi a relevé que le Conseil de l'Autorité a fixé le tarif d'utilisation du réseau électrique national pour le transport à 6,39 centimes par ki-

lowattheure et le tarif des services système à 6,35 centimes par kilowattheure, notant que ces deux tarifs seront en vigueur pendant la période s'étendant du 1er mars 2024 jusqu'à fin février 2027.

Cette tarification, a-t-il ajouté, intervient après "une étude approfondie des données émises par l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), en tenant compte des objectifs stratégiques de la politique énergétique définis par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, notamment en ce qui concerne l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national".

M. Chorfi a, dans ce cadre, fait rappelé que "l'ANRE a entamé, depuis un an, les préparatifs nécessaires pour déterminer la tarification de l'utilisation des réseaux nationaux de distribution à moyenne tension, ainsi que la tarification du surplus d'électricité produit à partir de sources renouvelables".

Il a ainsi précisé que "l'ANRE œuvre sans faille, en concertation avec toutes les parties prenantes,

pour fixer ces deux tarifs dans les semaines à venir, de manière à favoriser l'attractivité du marché des réseaux de distribution pour les investissements dans le secteur des énergies renouvelables".

M. Chorfi a, d'autre part, souligné que l'Autorité avait contribué à l'élaboration du Code de bonne conduite du gestionnaire du réseau électrique national de transport, notant que "l'application de ce Code offrira aux investisseurs du secteur une vision claire de la gouvernance du gestionnaire et garantira à l'ensemble des utilisateurs du réseau une protection contre les risques de pratiques discriminatoires liées à l'accès au réseau national de transport et aux interconnexions électriques".

Il a, en outre, affirmé que "l'ANRE est pleinement mobilisée pour remplir ses fonctions de régulation dans tous les domaines de l'énergie qui lui seront confiées en vertu de la réforme législative impulsée par Sa Majesté le Roi."

"L'ANRE est entièrement disposée à contribuer activement à cette réforme, en s'inspirant des

meilleures pratiques internationales, sous réserve des spécificités du secteur énergétique national", a-t-il poursuivi.

M. Chorfi a, dans ce sens, mis en avant les grands objectifs de la stratégie énergétique nationale, initiée conformément aux Hautes orientations Royales, qui ont permis au Maroc de "tracer une voie exemplaire vers une transition énergétique progressive et rationnelle, basée sur les énergies renouvelables comme alternative aux énergies fossiles classiques, tout en tirant parti de ses ressources exceptionnelles en énergie solaire et éolienne."

Le Royaume est désormais un modèle mondial pionnier en matière d'énergies propres et de développement durable, a conclu le président de l'ANRE, expliquant que cette orientation s'assigne pour objectifs de "garantir l'indépendance énergétique et d'honorer les engagements internationaux du Royaume en matière de lutte contre les causes du réchauffement climatique, ainsi que de réduire ou d'éliminer l'empreinte carbone de l'économie marocaine."

Le secteur des assurances continue de démontrer sa solidité et sa résilience

Le secteur des assurances a continué de démontrer sa solidité et sa résilience, avec des primes émises en hausse de 4,5% à 49,6 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre dernier, selon le Comité de coordination et de surveillance des risques systémiques (CCSRS)

Cette augmentation a concerné aussi bien la branche Non-Vie (+4,6%) que la branche Vie (+4,4%) qui a repris sa dynamique de croissance après la forte décélération enregistrée en 2023, indique-t-on dans un communiqué sur la 20ème réunion du CCSRS, tenue

mardi au siège de Bank Al-Maghrib (BAM) à Rabat.

Sur le plan financier, le portefeuille des placements du secteur s'est apprécié de 4% à 243,4 MMDH, fait savoir la même source, ajoutant que les plus-values latentes ont augmenté de 62,3% par rapport à fin 2023 pour atteindre 35,2 MMDH, à la faveur de la reprise du marché boursier et de la baisse des taux, rapporte la MAP.

Le résultat net s'est amélioré, quant à lui, de 8% en glissement annuel.

En termes de solvabilité, le secteur continue de dégager une marge

moyenne largement au-dessus du minimum réglementaire sous le référentiel prudentiel actuel.

Lors de cette réunion, le CCSRS, après avoir dressé le bilan de la feuille de route de stabilité financière couvrant la période 2022-2024, a analysé la cartographie des risques systémiques, passé en revue les résultats des travaux de son sous-comité mensuel et examiné plus globalement la situation du système financier et les tendances macroéconomiques observées et attendues.

Le Comité a également fait le point

sur la mise en œuvre des actions visant à renforcer la conformité et l'efficacité du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Tout en saluant les progrès accomplis depuis la sortie du Maroc de la liste grise du GAFI (Groupe d'action financière), le CCSRS a rappelé la nécessité de poursuivre les efforts en perspective du troisième cycle des évaluations mutuelles du GAFIMOAN (Groupe d'action financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord) devant être entamé en 2026.

"Shogun a changé la donne"

Les adaptations d'œuvres japonaises crèvent l'écran

Mangas, séries télé, romans... devant le succès sans précédent des adaptations étrangères d'œuvres japonaises, longtemps critiquées pour leur manque de fidélité, les créateurs nippons s'organisent pour répondre à la demande croissante de producteurs occidentaux, alimentée par des succès comme celui de la série "Shogun".

L'an dernier, l'adaptation du mastodonte "One Piece", manga aux plus de 500 millions d'exemplaires vendus, avec un acteur mexicain dans le rôle principal, a été saluée par les spectateurs comme par la critique.

D'autres adaptations de mangas majeurs en films et en séries sont en préparation, telle que les aventures du ninja Naruto ou les péripéties des super-héros de "My Hero Academia".

La France n'est pas en reste: la série télévisée inspirée du manga "Les gouttes de dieu" sur l'oéologie a été sacrée fin novembre Meilleure série dramatique des International Emmy Awards, et une relecture de l'oeuvre Cat's Eyes de Tsukasa Hojo, mangaka à l'origine de "City Hunter", a été diffusée fin novembre sur la chaîne TF1.

"La demande depuis les marchés occidentaux est clairement en augmentation" pour les oeuvres japonaises, popularisées notamment grâce aux plateformes de streaming, explique Kaori Ikeda, directrice du Tiffcom, le marché des contenus audiovisuels organisé en marge du Festival international du film de Tokyo.

Pour aider l'offre à rencontrer cette demande, et conscient que "le Japon manque encore de savoir-faire" dans la négociation des droits, le Tiffcom a mis en place depuis l'an dernier le dispositif "Story Market", auquel participaient cette année six maisons d'édition japonaises.

Beaucoup de producteurs étran-



gers se sont cassé les dents sur des adaptations par le passé, comme pour la version hollywoodienne avec Scarlett Johansson de "Ghost in the Shell" (2017), accusée de "whitewashing", la pratique de choisir des acteurs blancs pour jouer des personnages dans ce cas japonais.

"Death Note", transposition à l'écran du célèbre manga éponyme, avait lui aussi été éreinté, jugé trop éloigné du matériau d'origine.

"Les auteurs de mangas sont très respectés et les communautés de fans très vigilantes", souligne Klaus Zimmermann, producteur de la série télévisée adaptée du manga "Les Gouttes de Dieu" dans le milieu de l'oéologie.

Cette adaptation franco-japonaise s'autorise des libertés, notamment en y introduisant une protagoniste française. Mais elle a été élaborée en étroite collaboration avec les auteurs de l'oeuvre originale, explique le producteur. "Il s'agissait de trouver l'esprit du manga pour ne pas le

dénaturer." "A chaque étape de la production, il y avait une grande compréhension" de la part de toutes les parties prenantes, salue Yuki Takamatsu, responsable de la négociation des droits chez l'éditeur de ce manga, le géant japonais Kodansha.

Pour lui, les échecs passés s'expliquent en partie par les difficultés des éditeurs à expliquer leurs souhaits aux producteurs étrangers, mais aussi par une moins bonne connaissance des mangas et animés qu'aujourd'hui.

"Il y a 15 ou 20 ans, les gros studios nous disaient +Hé je connais Dragon Ball, vous avez les droits?+ Ils ne s'intéressaient qu'à ces méga-contenus."

"Mais aujourd'hui, surtout depuis le Covid, les producteurs regardent des animés avec leurs enfants" et "cherchent des contenus de plus en plus diversifiés."

Les chaînes de télévision japonaises bénéficient aussi de cette demande.

Longtemps tournées vers le marché intérieur, celles-ci sont devenues

"bien meilleures pour vendre leurs contenus" notamment lors d'événements mondiaux comme le Mipcom à Cannes, pense Makito Sugiyama, un responsable de l'Association japonaise pour l'exportation des programmes télévisés (BEAJ).

Si les diffuseurs nippons sont de longue date habitués à vendre leurs concepts d'émissions, comme celle -- exportée dans plus de 100 pays -- connue en France sous le nom de "Vidéo Gag", certaines séries japonaises trouvent désormais aussi un large écho à l'étranger.

"Mother", fiction originale de la chaîne Nippon TV qui évoque la parentalité et la maltraitance, a ainsi été adaptée ou diffusée dans une cinquantaine de pays dont la France.

Pour Masaru Akiyama de la BEAJ, les spectateurs occidentaux ont aussi dépassé leurs réticences initiales à regarder des séries avec des acteurs asiatiques: "Ils se sont habitués, ils s'en fichent maintenant. Ce qui les intéresse, ce sont les histoires."

La série historique Shogun, qui a triomphé en septembre aux Emmy Awards en remportant 18 récompenses, a aussi "changé la donne" pour le Japon en attirant l'attention du monde entier, estime M. Akiyama.

Cette fresque du Japon du XVIIème siècle, adaptée d'un roman de l'écrivain James Clavell mais réalisée avec un casting, des producteurs et des auteurs nippons, est "une très forte stimulation pour les créateurs japonais qui ont vu qu'un tel succès était possible", souligne Ken Muratsu, l'un des responsables du Tiffcom.

Pour Kaori Ikeda, "qu'un récit de samourais avec une telle attention aux détails historiques puisse devenir un divertissement grand public est la preuve du potentiel" des oeuvres japonaises.

Es-Semara à l'heure du 8^{ème} Festival international de la comédie hassanie

L'8^{ème} édition du Festival international d'Es-Semara de la comédie hassanie s'est ouverte, mardi soir, sous le signe "Es-Semara, creuset de la culture et carrefour des créateurs".

Organisée par l'Association El-Habchi pour les sept arts, cette manifestation artistique de trois jours, connaît la participation d'une pléiade d'humoristes talentueux issus des différentes provinces du Sud, outre des artistes venus de la

Mauritanie.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation qui s'est déroulée en présence notamment du gouverneur de la province d'Es-Semara, Brahim Boutoumilate, et des élus, a été marquée par un hommage appuyé rendu à plusieurs figures artistiques ayant marqué de leur empreinte la scène locale et nationale.

Intervenant à cette occasion, le directeur du Festival interna-

tional d'Es-Semara de la comédie hassanie, Omar Mayara, a souligné que cette manifestation offre un espace d'échange d'expertise et de savoir et un lieu de dialogue intellectuel autour des moyens de promotion de la pratique théâtrale hassanie dans les provinces du Sud.

Cet événement artistique vise également à créer une animation culturelle dans la ville d'Es-Semara, la capitale culturelle des provinces du Sud,

d'autant plus qu'il offre l'opportunité aux créateurs en herbe de mettre en avant leurs talents dans le domaine de la comédie hassanie.

Outre la compétition officielle qui sera sanctionnée par la désignation des "Stars de la comédie du Sahara", cette manifestation prévoit un séminaire sur "La loi relative aux droits d'auteur et droits voisins", et un atelier de formation sur les shows humoristiques et

comiques au profit des amateurs de cette discipline artistique parmi les élèves des établissements scolaires.

Au menu figurent également, la signature de livres, des ateliers de formation, et une tente des anecdotes hassanaises, en plus d'une soirée de spectacles humoristiques, rehaussée par des lectures poétiques et des spectacles folkloriques puisés dans le patrimoine hassani.

Une exposition de l'artiste Ilias Selfati explore l'interaction entre l'Homme et la nature

"L'arbre qui cache la forêt 2" est le thème d'une exposition de l'artiste-peintre Ilias Selfati, organisée jusqu'au 25 janvier prochain à Marrakech.

Dans cette exposition, l'artiste, natif de Tanger, explore les interactions entre l'Homme et la nature, en mettant en lumière la force et la fragilité de cette relation. Dans ses œuvres, cet artiste qui vit et travaille entre la ville du Détroit et Madrid, est fasciné par "l'univers peuplé de créatures mythologiques et de forêts profondes, avec son monde imaginaire habité par un bestiaire merveilleux, les compositions florales et une certaine nature lyrique", lit-on dans la note de présentation de cette exposition.

Acteur majeur de la scène artistique contemporaine, Ilias Selfati est considéré aujourd'hui comme l'un des meilleurs représentants marocains de ce qu'il est convenu d'appeler "la nouvelle figurative".

Lauréat de l'École des Beaux-Arts de Tétouan, Ilias Selfati est un artiste dont l'œuvre s'inspire profondément de la nature, en particulier du monde animal et aquatique.

Connu pour ses représentations poétiques de créatures marines et de paysages fluides, où se mêlent harmonieusement l'abstraction et le symbolisme, Ilias Selfati a réussi à développer un langage visuel distinct, mêlant



influences méditerranéennes et ibériques.

Ses toiles sont imprégnées d'une dimension spirituelle, où les formes animales deviennent des métaphores de la liberté et de l'harmonie avec les éléments naturels.

Il a exposé ses œuvres à travers le monde, notamment en Europe, en Amé-

rique latine et au Moyen-Orient.

Son travail figure dans plusieurs collections prestigieuses, publiques et privées. Outre sa carrière artistique, il s'investit activement dans la promotion de l'art marocain à l'international, créant des passerelles culturelles et artistiques entre les scènes du Maroc et celles des autres continents.

Bouillon de culture

Spectacle

Un spectacle de danse contemporaine intitulé "Mektoub" aura lieu, le 28 décembre, au théâtre Riad Sultan à Tanger. Ce spectacle sera interprété par l'artiste Karima El Aidaoui, avec une création sonore réalisée par Omar Chakor.

Projection

La projection du film "Backstage" d'Afef Ben Mahmoud et Khalil Benkirane aura lieu, le 31 janvier, à l'Institut français de Tétouan. Le film relate l'histoire d'Aida, membre d'une troupe tunisienne de danse contemporaine en tournée au Maroc, qui provoque Hedi, son partenaire de vie et de scène lors d'une représentation. Il la blesse sous les yeux horrifiés des autres membres de la troupe déclenchant une série d'événements à travers une longue nuit d'errance dans une forêt de l'Atlas, sur le chemin vers le médecin du village voisin.

Atelier

Le centre culturel Iklyle de Tétouan a abrité, récemment, un atelier de théâtre pour enfants. Cet atelier, encadré par le professeur de théâtre Rachid Ben Zarrouk, a été ponctué par des jeux d'expression corporelle et des exercices de déclamation pour aider les enfants à développer leur confiance en eux et leurs compétences en interprétation.

La réhabilitation des édifices historiques et l'utilisation des matériaux locaux au centre d'une conférence à Marrakech

La réhabilitation des édifices historiques et l'utilisation des matériaux locaux ont été au centre d'une conférence tenue, mercredi, dans le cadre de la 13^{ème} édition du Festival Samaâ Marrakech pour les rencontres et musiques soufies (25-27 décembre).

Organisée à l'initiative de l'Association al-Muniya de Marrakech pour la revivification et la préservation du patrimoine du Maroc, cette conférence a été l'occasion pour les participants d'examiner les questions relatives aux médinas, à la restauration des édifices historiques et à l'utilisation des matériaux locaux, ainsi que l'état des lieux actuel des monuments historiques et l'évaluation de la politique de leur préservation.

Cette conférence, qui a marqué le coup d'envoi de la 13^{ème} édition du Festival Samaâ Marrakech pour les rencontres et musiques soufies, a réuni des experts, des architectes, des écri-

vains, des artistes, des chercheurs et des acteurs impliqués dans la protection et la préservation des médinas.

A cette occasion, le directeur de la Maousimiya Samaâ Marrakech, Jaafar Kansoussi, a indiqué que l'attention particulière accordée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI au patrimoine des anciennes médinas offre à la société civile un large espace pour explorer l'avenir de ce legs ancestral.

A cet égard, il a souligné la nécessité d'approfondir les connaissances scientifiques sur les médinas pour faire des trésors architecturaux et urbains que ces tissus anciens recèlent un miroir de l'héritage du soufisme.

Dans le même sillage, Abdelaziz Belkeziz, ingénieur en génie civil et expert en patrimoine, a mis l'accent sur l'importance de la réhabilitation des édifices historiques des médinas, relevant l'importance fondamentale de

l'utilisation de matériaux locaux dans cette opération d'envergure.

Il a, dans ce sens, évoqué les importants projets portant sur la réhabilitation et la mise en valeur des sites historiques, réalisés dans la Cité ocre.

Placée sous le thème "Marrakech, haut lieu pour le bonheur de l'âme", la 13^{ème} édition du Festival Samaâ soufi, en tant que patrimoine artistique mondial, culturel et spirituel.

Organisée en partenariat avec le Conseil communal de Marrakech, cette manifestation artistique et culturelle se propose aussi de mettre en valeur l'identité et les traditions culturelles et spirituelles du Royaume, de répondre à un besoin de spiritualité et de mettre en relief les enseignements et la sagesse des grands maîtres soufis, à travers l'Histoire.



Onzième Chapitre

La journée était belle, il pouvait être six heures du matin ; il avait emprunté un vieux fusil à un coup, il tira quelques alouettes ; l'une d'elles blessée alla tomber sur la grande route ; Fabrice, en la poursuivant, aperçut de loin une voiture qui venait de Parme et se dirigeait vers la frontière de Casal-Maggiore. Il venait de recharger son fusil lorsque la voiture fort délabrée s'approchant au tout petit pas, il reconnut la petite Marietta ; elle avait à ses côtés le grand escogriffe Giletti, et cette femme âgée qu'elle faisait passer pour sa mère.

Giletti s'imagina que Fabrice s'était placé ainsi au milieu de la route, et un fusil à la main, pour l'insulter et peut-être même pour lui enlever la petite Marietta. En homme de cœur, il sauta à bas de la voiture ; il avait dans la main gauche un grand pistolet fort rouillé, et tenait de la droite une épée encore dans son fourreau, dont il se servait lorsque les besoins de la troupe forçaient de lui confier quelque rôle de marquis.

- Ah brigand ! s'écria-t-il, je suis bien aise de te trouver ici à une lieue de la frontière ; je vais te faire ton affaire ; tu n'es plus protégé ici par tes bas violets.

Fabrice faisait des mines à la petite Marietta et ne s'occupait guère des cris jaloux de Giletti, lorsque tout à coup il vit à trois pieds de sa poitrine le bout du pistolet rouillé ; il n'eut que le temps de donner un coup sur ce pistolet, en se servant de son fusil comme d'un bâton : le pistolet partit, mais ne blessa personne.

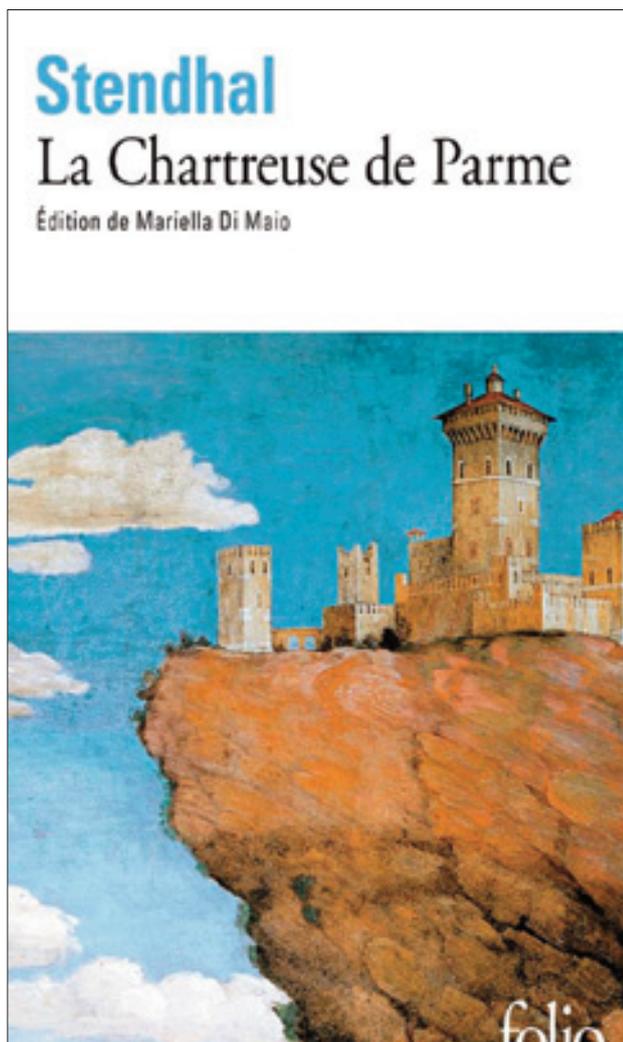
- Arrêtez donc, f..., cria Giletti au vetturino ; en même temps il eut l'adresse de sauter sur le bout du fusil de son adversaire et de le tenir éloigné de la direction de son corps ; Fabrice et lui tiraient le fusil chacun de toutes ses forces. Giletti, beaucoup plus vigoureux, plaçant une main devant l'autre, avançait toujours vers la batterie, et était sur le point de s'emparer du fusil, lorsque Fabrice, pour l'empêcher d'en faire usage, fit partir le coup. Il avait bien observé auparavant que l'extrémité du fusil était à plus de trois pouces au-dessus de l'épaule de Giletti : la détonation eut lieu tout près de l'oreille de ce dernier. Il resta un peu étonné, mais se remit en un clin d'œil.

- Ah ! tu veux me faire sauter le crâne, canaille ! je vais te faire ton compte.

Giletti jeta le fourreau de son épée de marquis, et fondit sur Fabrice avec une rapidité admirable. Celui-ci n'avait point d'arme et se vit perdu.

Il se sauva vers la voiture, qui était arrêtée à une dizaine de pas derrière Giletti ; il passa à gauche, et, saisissant de la main le ressort de la voiture, il tourna rapidement tout autour et repassa tout près de la portière droite qui était ouverte. Giletti, lancé avec ses grandes jambes et qui n'avait pas eu l'idée de se retenir au ressort de la voiture, fit plusieurs pas dans sa première direction avant de pouvoir s'arrêter. Au moment où Fabrice passait auprès de la portière ouverte, il entendit Marietta qui lui disait à demi-voix :

- Prends garde à toi ! te tuera. Tiens !



Au même instant, Fabrice vit tomber de la portière une sorte de grand couteau de chasse ; il se baissa pour le ramasser, mais, au même instant, il fut touché à l'épaule par un coup d'épée que lui lançait Giletti. Fabrice, en se relevant, se trouva à six pouces de Giletti qui lui donna dans la figure un coup furieux avec le pommeau de son épée ; ce coup était lancé avec une telle force qu'il ébranla tout à fait la raison de Fabrice ; en ce moment il fut sur le point d'être tué. Heureusement pour lui, Giletti était encore trop près pour pouvoir lui donner un coup de pointe. Fabrice, quand il revint à soi, prit la fuite en courant de toutes ses forces ; en courant, il jeta le fourreau du couteau de chasse, et ensuite, se retournant vivement, il se trouva à trois pas de Giletti qui le poursuivait. Giletti était lancé, Fabrice lui porta un coup de pointe ; Giletti avec son épée eut le temps de relever un peu le couteau de chasse, mais il reçut le coup de pointe en plein dans la joue gauche. Il passa tout près de Fabrice qui se sentit percer la cuisse, c'était le couteau de Giletti que celui-ci avait eu le temps d'ouvrir. Fabrice fit un saut à droite ; il se retourna, et enfin les deux adversaires se trouvèrent à une juste distance de combat.

Giletti jurait comme un damné. Ah ! je vais te couper la gorge, gredin de pré-

tré, répétait-il à chaque instant. Fabrice était tout essoufflé et ne pouvait parler ; le coup de pommeau d'épée dans la figure le faisait beaucoup souffrir, et son nez saignait abondamment ; il para plusieurs coups avec son couteau de chasse et porta plusieurs bottes sans trop savoir ce qu'il faisait ; il lui semblait vaguement être à un assaut public. Cette idée lui avait été suggérée par la présence de ses ouvriers qui, au nombre de vingt-cinq ou trente, formaient cercle autour des combattants, mais à distance fort respectueuse ; car on voyait ceux-ci courir à tout moment et s'élançer l'un sur l'autre.

Le combat semblait se ralentir un peu ; les coups ne se suivaient plus avec la même rapidité, lorsque Fabrice se dit : à la douleur que je ressens au visage, il faut qu'il m'ait défiguré. Saisi de rage à cette idée, il sauta sur son ennemi la pointe du couteau de chasse en avant. Cette pointe entra dans le côté droit de la poitrine de Giletti et sortit vers l'épaule gauche ; au même instant l'épée de Giletti pénétrait de toute sa longueur dans le haut du bras de Fabrice, mais l'épée glissa sous la peau, et ce fut une blessure insignifiante.

Giletti était tombé ; au moment où Fabrice s'avançait vers lui, regardant sa main gauche qui tenait un couteau, cette main s'ouvrait machinalement et laissait

échapper son arme.

Le gredin est mort, se dit Fabrice ; il le regarda au visage, Giletti rendait beaucoup de sang par la bouche. Fabrice courut à la voiture.

- Avez-vous un miroir ? cria-t-il à Marietta. Marietta le regardait très-pâle et ne répondit pas. La vieille femme ouvrit d'un grand sang-froid un sac à ouvrage vert, et présenta à Fabrice un petit miroir à manche grand comme la main. Fabrice, en se regardant, se maniait la figure : Les yeux sont sains, se disait-il, c'est déjà beaucoup ; il regarda les dents, elles n'étaient point cassées. D'où vient donc que tu souffre tant ? se disait-il à demi-voix.

La vieille femme lui répondit :

- C'est que le haut de votre joue a été pilé entre le pommeau de l'épée de Giletti et l'os que nous avons là. Votre joue est horriblement enflée et bleue : mettez-y des sangsues à l'instant, et ce ne sera rien.

- Ah ! des sangsues à l'instant, dit Fabrice en riant, et il reprit tout son sang-froid. Il vit que les ouvriers entouraient Giletti et le regardaient sans oser le toucher.

- Secourez donc cet homme, leur cria-t-il ; ôtez-lui son habit... Il allait continuer, mais, en levant les yeux, il vit cinq ou six hommes à trois cents pas sur la grande route qui s'avançaient à pied et d'un pas mesuré vers le lieu de la scène.

Ce sont des gendarmes, pensa-t-il, et comme il y a un homme de tué, ils vont m'arrêter, et j'aurai l'honneur de faire une entrée solennelle dans la ville de Parme. Quelle anecdote pour les courtisans amis de la Raversi et qui détestent ma tante !

Aussitôt, et avec la rapidité de l'éclair, il jette aux ouvriers ébahis tout l'argent qu'il avait dans ses poches, et s'élança dans la voiture.

- Empêchez les gendarmes de me poursuivre, crie-t-il à ses ouvriers, et je fais votre fortune ; dites-leur que je suis innocent, que cet homme m'a attaqué et voulait me tuer.

- Et toi, dit-il au vetturino, mets tes chevaux au galop, tu auras quatre napoléons d'or si tu passes le Pô avant que ces gens là-bas puissent m'atteindre.

- Ça va ! dit le vetturino ; mais n'avez donc pas peur, ces hommes là-bas sont à pied, et le trot seul de mes petits chevaux suffit pour les laisser fameusement derrière. Disant ces paroles, il les mit au galop.

Notre héros fut choqué de ce mot peur employé par le cocher : c'est que réellement il avait eu une peur extrême après le coup de pommeau d'épée qu'il avait reçu dans la figure.

- Nous pouvons contre-passer des gens à cheval venant vers nous, dit le vetturino prudent et qui songeait aux quatre napoléons, et les hommes qui nous suivent peuvent crier qu'on nous arrête. Ceci voulait dire : Rechargez vos armes...

- Ah ! que tu es brave, mon petit abbé ! s'écriait la Marietta en embrassant Fabrice. La vieille femme regardait hors de la voiture par la portière ; au bout d'un peu de temps,

(A suivre)

ROYAUME DU QUÉBEC
 MINISTÈRE L'AGRICULTURE, PÊCHE ET LA PÊCHERIE
 100, RUE DE LA MONTE-CROIXE, 100
 DÉPARTEMENT DE LA MONTE-CROIXE, 100, RUE DE LA MONTE-CROIXE, 100

PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL DES OPÉRATIONS NOUVELLES À LANCER PAR L'ORMVAD AU TITRE DES EXERCICES 2025-2027

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation préliminaire	Mode de passation	Mois d'exécution	Observation
1	Travaux d'entretien de l'enceinte et de la zone de charge de la station de pompage haut service des Deux-Rives	Station Haut service	120 000,00	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
2	Travaux d'entretien des puits, aménagements et des ouvrages dans le périmètre irrigué des Deux-Rives	Zone d'action de l'ORMVAD	4 000 000,00	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
3	Plantation de cactus 120 ha (2 lots)	Zone ORMVAD (CR TAMDA Prov. Sûr-Bernour)	2 200 000,00	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
4	Plantation de cactus 200 ha	Zone ORMVAD (CR Boulaouane Prov. Oujda)	3 200 000,00	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
5	Plantation de 30 ha de caroubier et de 60 ha d'argous (2 lots)	CR TAMDA Prov. Sûr-Bernour	360 000,00	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
6	Plantation de cactus 200 ha	CR Boulaouane Prov. Oujda	3 200 000,00	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
7	Travaux d'entretien des réseaux d'irrigation	Périmètre des Deux-Rives	300 000,00	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
8	Travaux d'entretien et de réparation des moteurs électriques des stations de pompage du périmètre bas service des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives	400 000,00	AO ouvert sur offre de prix	04/2025	Néant
9	Travaux d'entretien des bâtiments administratifs de l'ORMVAD	SEGE ORMVAD ET PERMÉTRE	800 000,00	AO ouvert sur offre de prix	04/2025	Néant
10	Caractérisation et mise à jour des données de base administratives des stations de pompage de l'ORMVAD	SEGE ORMVAD ET PERMÉTRE	300 000,00	AO ouvert sur offre de prix	04/2025	Néant

Présentation agrégée des principaux projets de maître d'ouvrage envisagés dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux de réhabilitation et de modernisation du Canal Principal Bas Service	Zone d'action de l'ORMVAD
2	Travaux d'entretien des puits, aménagements et des ouvrages dans le périmètre irrigué des Deux-Rives	Zone d'action de l'ORMVAD
3	Travaux d'entretien des équipements électriques Bas et Moyenne Service des stations de pompage du périmètre bas service des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives
4	Travaux de réparation des fuites sur grosses conduites sous pression du périmètre bas service des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives
5	Travaux d'entretien des réseaux d'irrigation y compris les stations de pompage et réseaux d'assainissement périmètre des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives
6	Travaux de remplacement et de remise en place de canaux polycentriques et semi-circulaires des canaux gratuits des périmètres des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives
7	Travaux de réparation des fuites sur grosses conduites sous pression du périmètre des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives
8	Travaux de réparation des fuites sur conduites basse pression des réseaux d'irrigation du périmètre haut service	Périmètre des Deux-Rives
9	Travaux de réparation des fuites sur petites conduites sous pression du périmètre des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives

10	Travaux d'entretien des bornes et robinetteries des secteurs sous pression du périmètre des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives
11	Travaux d'entretien du matériel hydraulique du CPIS et CPIS et ses branches	Périmètre des Deux-Rives
12	Travaux de curage et d'entretien des réseaux d'assainissement du périmètre des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives
13	Travaux d'entretien des bâtiments administratifs de l'ORMVAD	SEGE ORMVAD ET PERMÉTRE
14	Caractérisation et mise à jour des données de base administratives, des bases administratives et des stations de pompage de l'ORMVAD	SEGE ORMVAD ET PERMÉTRE
15	Plantation de cactus 200 ha	Zone ORMVAD (CR TAMDA Prov. Sûr-Bernour)
16	Plantation de cactus 120 ha	Zone ORMVAD (CR Boulaouane Prov. Oujda)
17	Plantation de cactus 200 ha	Évaluation des terres collectives Douar LAHARJA, CR TAMDA, Province de Sûr-Bernour
18	Construction de l'unité de valorisation des produits agricoles	Commune LAHARJA, Province de Sûr-Bernour
19	Travaux de construction de l'unité de valorisation de la pomme de terre de Boulaouane (Conditionné par l'investissement de l'Etat)	CR Boulaouane Prov. Oujda
20	Construction de l'unité de valorisation du lait	Commune Bas-Haï, Province Sûr-Bernour

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux de réhabilitation des réseaux d'irrigation, d'assainissement et de gestion de circulation des secteurs 512-523 de la troisième tranche Haut Service du périmètre des Deux-Rives	Zone d'action de l'ORMVAD
2	Travaux d'entretien des puits, aménagements et des ouvrages dans le périmètre irrigué des Deux-Rives	Zone d'action de l'ORMVAD
3	Travaux d'entretien des équipements électriques Bas et Moyenne Service des stations de pompage du périmètre bas service des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives
4	Travaux d'entretien et de réparation des équipements de filtration du périmètre bas service des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives
5	Travaux d'entretien des équipements électriques Bas et Moyenne Service de la station de pompage Haut Service	Périmètre des Deux-Rives
6	Travaux d'entretien des équipements hydrauliques de la station de pompage Haut Service	Périmètre des Deux-Rives
7	Travaux d'entretien de l'enceinte et d'a monte-charge de la station de pompage Haut Service	Périmètre des Deux-Rives
8	Travaux d'entretien des réseaux d'irrigation y compris les stations de pompage et réseaux d'assainissement, périmètre des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives
9	Travaux de remplacement et de remise en place de canaux polycentriques et semi-circulaires des canaux gratuits des périmètres des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives
10	Travaux de réparation des fuites sur grosses conduites sous pression du périmètre des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives
11	Travaux de réparation des fuites sur conduites basse pression des réseaux d'irrigation du périmètre haut service	Périmètre des Deux-Rives
12	Travaux de réparation des fuites sur petites conduites sous pression du périmètre des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives
13	Travaux d'entretien des bornes et robinetteries des secteurs sous pression du périmètre des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives
14	Travaux d'entretien du matériel hydraulique du CPIS et CPIS et ses branches	Périmètre des Deux-Rives
15	Travaux de curage et d'entretien des réseaux d'assainissement du périmètre des Deux-Rives	Périmètre des Deux-Rives
16	Travaux d'entretien des bâtiments administratifs de l'ORMVAD	SEGE ORMVAD ET PERMÉTRE
17	Caractérisation et mise à jour des données de base administratives, des bases administratives et des stations de pompage de l'ORMVAD	SEGE ORMVAD ET PERMÉTRE

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation préliminaire	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mois d'exécution	Observation
1	Acquisition de Matériel Informatique	500 000,00	Siège de l'ORMVAD	AO ouvert sur offre de prix	12/2024	Néant
2	Acquisition de fournitures informatiques et produits d'impression	500 000,00	SEGE ORMVAD ET PERMÉTRE	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
3	Acquisition de mobilier de bureau pour les services de l'ORMVAD	400 000,00	SEGE ORMVAD ET PERMÉTRE	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
4	Équipement de 60 acres d'eau pour l'assainissement au digital	300 000,00	400 COMMUNS DE-101 (Lot), Douar Laïa et Sûr-Bernour	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
5	Acquisition, installation et mise en service d'un système de conduite pour l'ORMVAD	500 000,00	SEGE ORMVAD ET PERMÉTRE	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
6	Acquisition de fournitures de bureau	400 000,00	SEGE ORMVAD ET PERMÉTRE	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
7	Achat de matériel technique pour projet TAMCA et BOULAOUANE	1 200 000,00	SMK Sûr-Bernour (SMK Haut-Oued Haï)	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Fourniture et installation de matériel pour la modernisation du Canal Principal Bas Service	Zone d'action de l'ORMVAD
2	Acquisition de matériel informatique	Siège de l'ORMVAD
3	Mise en place d'un système de conduite informatique	Siège de l'ORMVAD
4	Mise en place d'un serveur de messagerie	Siège de l'ORMVAD
5	Acquisition de fournitures de bureau	SEGE ORMVAD ET PERMÉTRE
6	Acquisition de fournitures informatiques et produits d'impression	SEGE ORMVAD ET PERMÉTRE
7	Acquisition de mobilier de bureau pour les services de l'ORMVAD	SEGE ORMVAD ET PERMÉTRE

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Fourniture et installation de matériel d'équipement des stations de pompage et de filtration des secteurs 522-523 de la troisième tranche Haut Service du périmètre des Deux-Rives	Zone d'action de l'ORMVAD
2	Acquisition de matériel informatique	Siège de l'ORMVAD
3	Acquisition de logiciel de gestion des inventaires	Siège de l'ORMVAD
4	Acquisition de fournitures de bureau	SEGE ORMVAD ET PERMÉTRE
5	Acquisition de fournitures informatiques et produits d'impression	SEGE ORMVAD ET PERMÉTRE
6	Acquisition de mobilier de bureau pour les services de l'ORMVAD	SEGE ORMVAD ET PERMÉTRE

c) Prestations de services

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation préliminaire	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observation
1	Prestations de gardiennage des sites et des ouvrages de réseau d'irrigation du périmètre des Deux-Rives	5 000 000,00	Site Bernour et Farah	AO ouvert sur offre de prix	12/2024	Néant
2	Diagnostic de la sécurité du système d'information de l'ORMVAD et l'accompagnement à la mise en conformité avec la loi 66-20 et le DNOG	500 000,00	Oujda	AO ouvert sur offre de prix	11/2024	Néant
3	Prestations de gardiennage des bâtiments techniques et leurs annexes de l'ORMVAD	2 400 000,00	Périmètre des Deux-Rives	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
4	Observatoire de suivi de la qualité des eaux et des sols de l'ORMVAD	300 000,00	Périmètre des Deux-Rives	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
5	Assistance technique pour l'appui aux agriculteurs à l'équipement interne collectif dans la zone d'action de l'ORMVAD	2 400 000,00	Périmètre des Deux-Rives	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
6	Assistance technique pour le traitement des dossiers de subvention dans le cadre du fonds de développement agricole dans la zone d'action de l'ORMVAD	400 000,00	Oujda et Périmètre	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
7	Prestations d'hébergement et de restauration pour le comité de l'Office Régional de l'Etat en Sûr-Bernour Agricole des Deux-Rives	2 000 000,00	Toutes les villes du Royaume	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
8	Organisation des sessions de formation au profit du personnel de l'ORMVAD	500 000,00	Oujda et Périmètre	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	02/2025	Néant
9	Prestations d'assurance à personnel de l'ORMVAD contre les risques d'accidents de travail et incapacité civile	500 000,00	Oujda et Périmètre	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	02/2025	Néant
10	Etudes d'analyse de la performance des services principaux de périmètre bas service des Deux-Rives (Canal Principal Bas Service (CPIS) et Canal Intermédiaire (CI))	4 000 000,00	Zone d'action de l'ORMVAD	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
11	Fourniture et pose des équipements d'irrigation au niveau de la station expérimentale de mise en valeur agricole de Demnass	500 000,00	SMMA de Demnass	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	02/2025	Néant
12	Modernisation du schéma directeur informatique	300 000,00	Siège de l'ORMVAD	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
13	Expertise, réparation et révision d'une pompe de la station de pompage haut service	250 000,00	Station Haut service	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
14	Mise à jour du Logiciel de Déploiement M365	120 000,00	Siège de l'ORMVAD	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
15	AT Plantation de cactus 120 ha	300 000,00	Zone ORMVAD (CR TAMDA Prov. Sûr-Bernour)	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
16	AT Plantation de 120 ha de cactus et de 180 ha de caroubier	240 000,00	Zone ORMVAD (CR Boulaouane Prov. Oujda)	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
17	AT Plantation de 30 ha de caroubier et de 60 ha d'argous	360 000,00	CR TAMDA Prov. Sûr-Bernour	AO ouvert sur offre de prix	02/2025	Néant
18	Actualisation et mise à jour de l'étude relative au système de management des risques de l'ORMVAD	200 000,00	Siège de l'ORMVAD	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	06/2025	Néant
19	Prestations pour la réalisation des essais agricoles au niveau de la Station Expérimentale de Mise en Valeur Agricole de Demnass	400 000,00	SMMA de Demnass	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	06/2025	Néant

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Prévisions d'entretien technique pour le contrôle des travaux de modernisation du Canal Principal des Services	Zone d'action de l'ORMIAD
2	Prévisions de travaux pour le contrôle de la qualité des travaux de modernisation du Canal Principal des Services	Zone d'action de l'ORMIAD
3	Prévisions de gardiennage des bâtiments techniques et leurs annexes de l'ORMIAD	Province des Oujda
4	Prévisions de gardiennage des piles et des ouvrages de réseau d'irrigation	Province Fergane et Selmoune
5	Maintenance de matériel et logiciel informatique	Siège de l'ORMIAD
6	Prévisions de gardiennage des locaux administratifs de l'ORMIAD	Siège ORMIAD ET FERIMATE
7	AF Plantation de cactus 200 ha	Zone ORMIAD (OR TANZA Proj. Sol Bessouf
8	AF Plantation de cactus 200 ha	Zone ORMIAD (OR Boubaoune Proj. El Jeddah)
9	AF Plantation de cactus 200 ha	Valorisation des terres arides dans l'ouest algérien, OR Tanza, Province de Selmoune
10	Etude de mise en place d'une plateforme pour la commercialisation du maraîchage	Oued gharian et Oul-Mahrouf alahien
11	Etude de mise en place d'une plateforme pour la commercialisation de l'opion et des agurmes	Province de Selmoune
12	Assistance technique pour le traitement des dossiers de subvention dans le cadre du Fonds de Développement Agricole dans la zone d'action de l'ORMIAD	Siège et province de l'ORMIAD
13	Organisation des sessions de formation au profit du personnel de l'ORMIAD	El Jeddah et Ferimate
14	Prévisions d'assurance du personnel de l'ORMIAD contre les risques d'accidents de travail et responsabilité civile	El Jeddah et Ferimate

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Prévisions d'entretien technique pour le contrôle des travaux d'engorgement hydro-agricole des sections 020-021 de la Tronçonne Branche Nord service du périmètre des Oueds	Zone d'action de l'ORMIAD
2	Prévisions de travaux pour le contrôle de la qualité des travaux d'engorgement hydro-agricole des sections 020-021 de la Tronçonne Branche Nord service du périmètre des Oueds	Zone d'action de l'ORMIAD
3	Prévisions de gardiennage des bâtiments techniques et leurs annexes de l'ORMIAD	Province des Oueds
4	Prévisions de gardiennage des piles et des ouvrages de réseau d'irrigation	Province Fergane et Selmoune
5	Maintenance de matériel logiciel SAGE X3	Siège de l'ORMIAD
6	Prévisions de nettoyage des locaux administratifs de l'ORMIAD	Siège ORMIAD ET FERIMATE
7	Prévisions de gardiennage et d'entretien des espaces en fu de l'ORMIAD	Siège ORMIAD ET FERIMATE
8	Assistance technique pour le traitement des dossiers de subvention dans le cadre du Fonds de Développement Agricole dans la zone d'action de l'ORMIAD	Siège et province de l'ORMIAD
9	AF de la construction d'une plateforme pour la commercialisation du maraîchage	Oued gharian et Oul-Mahrouf alahien
10	Construction d'une plateforme pour la commercialisation du maraîchage	Oued gharian et Oul-Mahrouf alahien
11	AF de la Construction d'une plateforme pour la commercialisation de l'opion et des agurmes	Province de Selmoune
12	Construction d'une plateforme pour la commercialisation de l'opion et des agurmes	Province de Selmoune
13	AF de Plantation de 120 ha de grenadier et figier	Sol rénové alahien
14	Plantation de 120 ha de grenadier et figier	Sol rénové alahien
15	Audit comptable et financier au titre des exercices 2023-2024-2025	Siège de l'ORMIAD
16	Audit de vérification d'information de l'ORMIAD	Siège de l'ORMIAD
17	Organisation des sessions de formation au profit du personnel de l'ORMIAD	El Jeddah et Ferimate
18	Prévisions d'assurance du personnel de l'ORMIAD contre les risques d'accidents de travail et responsabilité civile	El Jeddah et Ferimate

N° 158/PC

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 وزارة الثقافة والتراث
 وزارة الثقافة والتراث
 République de l'Algérie
 République de l'Algérie
 Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
 Département de la Jeunesse

Avis d'appel d'offres ouvert international n° 40/2024

Le 20 Janvier 2025 à 10h 30 mn, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, via 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix, n°40/2024, pour objet : **TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE CENTRE REGIONAL DE PROTECTION DE L'ENFANCE A MARRAKECH LOT UNIQUE**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **50,279,906,40DH TTC (cinquante millions deux cent soixante-dix-neuf mille neuf cent six dirhams 46 centimes TTC)**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **900,000,00 Dhs (Neuf cent mille Dirhams)**.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Pour les concurrents installés au Maroc.
 Une copie légalisée (certifiée conforme à l'originale) du certificat de qualification et de classification il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes : dans les secteurs, classes et qualifications suivants

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : Construction	A3 : Travaux de complexité moyenne en béton armé pour bâtiment	1
L : Menuiserie - Charpente	L4 : Menuiserie aluminium	1

Pour les concurrents non installés au Maroc
 Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
 Il est prévu une visite des lieux :

Lieux	Date
Au centre régional de protection de l'enfance à Marrakech	Le 13 Janvier 2025 à 11 h 00 mn

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.

N° 9770/PA

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 وزارة الزراعة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 40 /DRAO/2024

Le 30/01/2025 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUIEDJ Moustapha, Route AOUINT ESSRAK.
 à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert national relatif **AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOCAUX DE L'UNITE DE TRITURATION DES OLIVES AU PROFIT DE LA COOPERATIVE AL WAFEE A LA COMMUNE RURALE DE BOUARG PROVINCE DE NADOR RELEVANT DE LA ZONE DE LA DIRECTION REGIONALE L'AGRICULTURE DE L'ORIENTAL en lot unique**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUIEDJ Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **vingt-cinq mille dirhams (25 000,00 dhs), TTC**
 - l'estimation des coûts des prestations est de **1 402 796,00 DHS** (un million quatre cent quarante-deux mille sept cent quatre-vingt-seize dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 à 34 du décret n° 2-22-433 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1652-23 du 23 juin 2023

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

Le dossier technique comprend :
 la copie du certificat de qualification et de classification, dans le domaine du bâtiment, délivrée par l'autorité compétente tient lieu de dossier technique.

Branche d'activité	Secteur	qualification	Classe
Construction de bâtiment	A	A-2	4

N° 9769/PA

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 وزارة التجارة والصناعة
 وزارة التجارة والصناعة
 République de l'Algérie
 République de l'Algérie
 Ministère de l'Industrie, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental
 Direction Provinciale de l'Agriculture de Tizi

AVIS D'APPELS D'OFFRES INTERNATIONAL N° 32/2024/DPA/TZ/BAHA (SEANCE PUBLIQUE)

Le **Mardi 21 Janvier 2025 à 10 H**, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tizi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international sur offres de prix pour : **Travaux de construction de liaison routière reliant BAHAFLOU et douar amerchaine sur une longueur de 8-100 km, dans la C.T Ammeloune, Cercle Tafraout Province de Tizi.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tizi, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **215 000,00 Dhs (Deux Cent Quinze mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **14 796 282,00DH (Quatorze million sept cent six mille deux cent quatre vingt deux dirhams)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 16 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent :
 - Déposer par voie électronique, conformément à l'article 9 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation. Les qualifications Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :
 * Pour les concurrents installés au Maroc
 Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

* Ancien système de qualification et de classification

Branche d'activité	Qualification	classe
7	7.1 ET 7.2	1

*Nouveau système de qualification et de classification

Branche d'activité	Qualification	classe
7	7.1	1

N° 9771/PA

Société KEY TRADE SERVICES sigle - KTS - SARL D'AU LIQUIDATION

Aux termes d'un procès verbal en date du 16/10/2023, l'associée unique madame Meriyem Assahal de la société - KEY TRADE SERVICES - sigle - KTS - société à responsabilité limitée d'associée unique au capital de 100.000,00 dhs, dont le siège social est à : N°23 RES. EL HOSSNE II, étage 2, App.6, rue 9 juillet, France-Ville, Casablanca, a décidé :
- Approbation du bilan et dépens comptes de liquidation ;
- Clôture définitive de la société ;
- Nomination en qualité de liquidateur : Mme. Meriyem Assahal ;
- Siège social de liquidation est le suivant : N°23 Res. El Hossne II, étage 2, App.6, rue 9 juillet, France-Ville Casablanca.
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca, le 17/12/2024 sous le n°948280.

N° 9792/PA

Avis de liquidation définitive
Société : 2A&2O
Siège social : 3 Rue Constantine Inane Colloann Safi

L'assemblée générale extraordinaire, établie à Safi le 20/12/2024, l'associé de la Société 2A&2O, au capital de 100.000,00 DH dont le siège social est à 3 Rue Constantine Inane Colloann Safi, a décidé la liquidation de la société et la clôture définitive de celle-ci. L'assemblée à en outre donné quitus entier et sans réserve au liquidateur.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Safi le 24/12/2024 sous le N°3680.

N° 9772/PA

« Imprimerie Ezzahra » S.A.r.l. - au au Capital de 10.000 dirhams
Siège de la liquidation Fès, rue El Jiza, Route d'Imouzzer
R.C. Fès n° 28 123

Dissolution anticipée
Aux termes de la décision de l'associé unique du 25/11/2024, il a décidé de :
- Dissoudre la société à compter du 25/11/2024 et sa liquidation amiable

- Nommer liquidateur M. Rachid BELKHAYAT ZOUGGAR, titulaire de la C.J.N. n° C118349, pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation.
- Fixer le siège de liquidation à Fès, RUE EL JIZA, ROUTE D'IMOUZZER. Toute correspondance devra y être notifiée ainsi que les actes et documents relatifs à la liquidation.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Fès, le 24/12/2024 sous le numéro 16046.

Pour avis, le liquidateur,
N° 9773/PA

STE "FRIDMAG - CONSEIL" SARL
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

STE "DIAMONDS RÉPARATION" S.A.R.L.A.U Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/12/2024, enregistré le 23/12/2024 il a été établis les statuts d'une société à Responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination : Société « DIAMONDS RÉPARATION » S.A.R.L.A.U
- Objet : la société a pour objet au Maroc ainsi qu'à l'étranger tant pour elle-même que pour le compte des tiers ou en participation ce qui suit :
- Exploitant un établissement pour l'Entretien des Véhicules Automobiles
- Mécanicien et réparateur.
- Prestations de tous services.
- Siège Social : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, 2ème ETAGE, N° 4, CASABLANCA
- Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années, à compter du jour de sa Constitution définitive.

Capital Social : Le capital social de la société est fixé à CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1000 et divisé comme suit :
- Mr MOUATASSIM AMR ... 1.000 Parts
- La Gérance : La société est administrée et gérée par le Gérant Unique, Mr MOUATASSIM AMR, Marocain, Titulaire de la CIN N° BE846136 et demeurant à : N° 9, RUE GAVARNE, OASIS, CASABLANCA.
- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.
- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 25/12/2024. Sous N° 948877 Immatriculé au Registre de Commerce sous N° 654265/ Casablanca

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 9774/PA

" FOURNI MARKET " SARL AU
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 09/12/2024, il a été constitué une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Objet : -NEGOCIANT
Siège Social: 64, RUE ABDELLAH EL MEDHOUNI, 1ER ETAGE , APPARTEMENT 2, Casablanca.
Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 100 parts de 1000 dirhams
Mme HALIMA BOUCHARKOUK
Gérance : Mme HALIMA BOUCHARKOUK est nommé gérante unique de la société pour une durée illimitée.
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 25/12/2024 sous le numéro 949664 et

immatriculé sous le numéro 654613.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 9775/PA

" KAROLINA LUXE TOURS" SARL AU

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 06/12/2024, il a été constitué une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Objet : - TRANSPORT TOURISTIQUE
- TRANSPORT DU PERSONNEL - TRANSPORT SCOLAIRE.
Siège Social: BD MOHAMMED ZEFZAF RES AL MANAR SQUARE IMMEUBLE 4-31 ETG 2 N 5 SIDI MOUMEN CASABLANCA.
Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 100 parts de 1000 dirhams
Mr ABDELLATIF MASOUD
Gérance : Mr ABDELLATIF MASOUD est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 25/12/2024 sous le numéro 949554 et immatriculé sous le numéro 654461.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 9776/PA

AMANA MEDICAL SERVICES - SARL AU

46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6 - CASABLANCA - CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 03.01.2024, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : AMANA MEDICAL SERVICES
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.
Objet :
• L'ASSISTANCE MEDICALE
• IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT).
Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.
DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de Commerce.

Capital Social :
• Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DHS), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 DHS) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :
• Mr. SOULEYMANE ZOURKALEINI BOUBACAR... 1000 parts sociales.
GÉRANCE :
- Monsieur SOULEYMANE ZOURKALEINI BOUBACAR est désigné gérant unique de la Société. La société est engagée par la signature du gérant unique Monsieur SOULEYMANE ZOURKALEINI BOUBACAR.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce

de Casablanca, le 07.03.2024 sous le N° 00909560 La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous le N° 617759.

N° 9777/PA

CAMTRANS - SARL AU

46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6 - CASABLANCA - CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 29.11.2024, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : CAMTRANS.
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.
Objet :
• TRANSPORT DE MARCHANDISES NATIONAL ET INTERNATIONAL.
Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.
DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de commerce.

Capital Social :
• Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DHS), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 DHS) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :
• Mme. BOUTAHAR MARYAME... 1000 parts sociales.
GÉRANCE :
- Madame BOUTAHAR MARYAME est désignée gérante unique de la Société.

La société est engagée par la signature de la gérante unique Madame BOUTAHAR MARYAME.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 24.12.2024 sous le N° 00949153. La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous le N° 654515.

N° 9778/PA

WOFI IMMO - SARL AU

46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6 - CASABLANCA - CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15.11.2024, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : WOFI IMMO.
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.
Objet :
• IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER.
Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.
DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de commerce.

Capital Social :
• Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DHS), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 DHS) chacune, numérotées de 1 à

1000, toutes libérées et attribuées à :
• Mme. HAJJI HOUDA... 1000 parts sociales.

GÉRANCE :
- Madame HAJJI HOUDA est désignée gérante unique de la Société.

La société est engagée par la signature de la gérante unique Madame HAJJI HOUDA.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 25.12.2024 sous le N° 00949346. La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous le N° 654651.

N° 9779/PA

" STE LOUKILI-MALKI TRAVAUX SARL" CONSTITUTION

RC : 10159
Aux termes d'un acte sous seing privé du 13/12/2024, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, au capital social de 100 000,00 DHS comme suite :

Dénomination : " STE LOUKILI-MALKI TRAVAUX SARL"
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL)
SIEGE SOCIAL : N°31 RUE LAATAMINA HAY EL WIFAK, AHFIR, BERKANE

Objet social : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS / NEGOCE.
Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhs (Cent Mille de dirhams) divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100,00 DHS (cent dirhams) à chacune.
• Mr MALKI Ayoub, 500 parts.
• Mr LOUKILI Mohamed, 500 parts.

GÉRANCE : Mr MALKI Ayoub, est GERANT / ASSOCIE de cette société pour une durée illimitée.
DUREE : 99ANS
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 23/12/2024 sous N° : 805.

N° 9780/PA

"STE AMIZAKFROID SARL AU" CONSTITUTION

RC : 6873
Siège social : N°09 RUE EL MASSIRA EL KHADRAE HAY EL MASSIRA, BERKANE.
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision en date du 01/11/2024, l'associé unique de la STE AMIZAKFROID SARL AU a décidé ce qui suit :
Approuvé les comptes définitifs de la liquidation
Donné quitus au liquidateur, Mr MERZAK Mohamed Amine, pour sa gestion et le décharge de son mandat ;
Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de première instance de BERKANE en date du 28/11/2024 sous le N° : 685.
N° 9781/PA

MOTHER CAR - SARL AU

500 000,00 DHS
SIÈGE SOCIAL : La propriété dite

"Lambouna A-102" Lot IZDHAR Inam N° 3 RDC Mag N° 12 Marrakech
Avis de dissolution :
Suivant procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire (établi en la forme sous seing privé, en date du 20/11/2024, enregistré à Marrakech le 28/11/2024, l'associée unique approuve et accepte :

• La dissolution anticipée de la dite société.
• Nomination de Mme ESSIMOURE IKRAM, liquidatrice de ladite société.
• La désignation du siège social de ladite société comme siège de la liquidation.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 17/12/2024 sous le N° 170070, RC N° 95577
N° 9782/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
Avis d'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°56/2024
Le 07 Février 2025 à 10h 30mn, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix, n°56/2024, pour objet : Achat de mobilier de bureau destiné au siège du Département de la Jeunesse du Ministère de la jeunesse, de la culture, et de la communication en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 14 609 076,00dhs TTC (Quatorze Million six cent neuf Mille soixante-seize dirhams TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 200 000,00dhs (Deux cent Mille dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat au plus tard le 06 Février 2025 avant 16 H ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ou envoyés par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 08 du règlement de consultation.

N° 9783/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION DE CASABLANCA
SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN AHMED JANCOUBIA
COMMUNE TERRITORIALE D'OUED NAANAA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 01/CON/2024

Le 23 janvier 2025 à 11h00min, il sera procédé, dans la salle de réunion au siège de la commune Oued Naanaa, Caida de Ras Elain, Cercle Ben Ahmed Janoubia, province Settata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°01/CON./2024

pour objet : ETUDE TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 7 PISTES COMMUNALES, SUR UN LINAIRE TOTAL DE 37 KM ET AMENAGEMENT DE 7 PISTES, SUR UN LINAIRE TOTAL DE 8 KM

Le dossier de d'Appel D'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (367.200,00 TTC)trois cent soixante sept mille deux cent dhs TTC

-Le cautionnement provisoire est fixé à (7.000,00 DH) sept mille dhs

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31,34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement

N° 9784/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE
AIT MELLOUL
CONSEIL PREFECTORAL
SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES ET DU PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHES
APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 13/2024/BP

LeMercredi 22 janvier 2025 à11 Heures, il sera procédé dans les bureaux du président du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, sis au siège du conseil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul à Anglé Avenue Mohamed-VI et Avenue Brahim Erroudani, Zone Industrielle-Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N°13/2024/BP du22/01/2025 Ayant pour objet : « Vente aux enchères publiques des produits, mobiliers et matériels hors usage relevant du patrimoine du conseil préfectoral ».

- Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré du Service des Affaires Financières et du patrimoine -Bureau des Marchés- du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul ou téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibleà l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- Le prix prévisionnel d'ouverture de ventes est de : 10.200,00 Dhs (Dix mille deux cents Dirhams).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 500,00 Dhs (Cinq cents Dirhams).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 11 et 12 du Cahier des charges de l'enchère publique.

Les concurrents peuvent : - soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

- soit les envoyer par courrier recommandé au président du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul. -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics

- Les pièces justificatives

à fournir sont celles prévues par l'article n°11 du Cahier des Charges.

* Les concurrents concernés peuvent se présenter au siège du conseil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, durant les horaires de travail administratif, pour consulter les produits mis en vente par le conseil préfectoral.

Le prix de vente à payer par le bénéficiaire de l'enchère publique, doit être majoré d'un montant de 10%, conformément à la réglementation en vigueur.

N° 9785/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°: 33/2024/INDH

Le 23 Janvier 2025 à 11H00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis Avenue Mohamed V, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°33/2024/INDH du 23/01/2025, pour l'alimentation en eau potable par bornes fontaines des douars relevant des communes : Ain Dfali, Lamrabih, Bir Taleb, Bab Tiouka, et Seltat -Province de Sidi Kacem –lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent soixante neuf mille cinq cent trente huit dirhams 40 ets (469 538,40) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : neuf mille (9 000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de consultation.

N° 9786/PA



الجمهورية المغربية
رئيس الحكومة
الوزارة المغربية للصحة
والسكان

اعلان عن توظيف 234 مراقب مربي

لتنفيذ التوظيف العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج أيتا بمناطق مزارع التوظيف 234 مراقب مربي (الشارع 8) الحاد 2024 من طرف وزارة الداخلية ووزارة السجون وإعادة الإدماج

Table with 4 columns: Description of the post, Number of posts, Salary scale, and Application deadline. Includes details for 'مراقب مربي' and 'مراقب مربي' positions.

ويتم التوظيف عن طريق مسطرة التوظيف العامة في إطار المصاحبة المقررة في هذه المزارع من طرف الوزارة والسجون والجماعات المحلية المعنية في المجالات التالية: القضاة القضائية، الرياضات الترفيهية، الميادين، المساحات الخضراء، الطرق العمومية، الطرق الجماعية... وستتم عملية الانتقاء بعد التراسل الأولية لمكالمات مقابلات الترشح حسب الموعدين والميعات والشروط التي يشترطها.

شروط المشاركة

- List of conditions for participation including Moroccan nationality, age requirements, and educational qualifications.

طريقة الترشح

يتم التسجيل وملء بطاقة الترشيح الإلكترونية الخاصة بإدارة السجون وإعادة الإدماج (www.marchespublics.gov.ma) ووزارة الداخلية ووزارة السجون وإعادة الإدماج على الموقع الإلكتروني للوزارة من خلال الرابط التالي: www.marchespublics.gov.ma

يكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- List of required documents for the application, including identification, educational certificates, and a recent photograph.

مواصفات

Table with 2 columns: Item number and Description of the required documents.

أ- الاختبار الكتابي:

Table with 2 columns: Item number and Description of the written test questions.

ب- الاختبار الشفوي أو التطبيقي:

Table with 2 columns: Item number and Description of the oral or practical test questions.

يتم إجراء الاختبار الكتابي والشفوي أو التطبيقي في نفس الموعدين المذكورين أعلاه في نفس الموعدين المذكورين أعلاه في نفس الموعدين المذكورين أعلاه.

- Additional conditions and details regarding the application process and the role of the jury.



N° 159/PC



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

INSURGÉ	SANS AUCUN MOTIF	MAXIM- UM TITANE	POSSESSIF	IXIÈME	BALAI	BOURDE	FAÇON DE BRILLER	ACIDULÉE
				RUPINS CACHÉ				
ALCALOÏDE DU TABAC							EN TÊTE	
		AUTEUR, INCONNU	CONNUE NOTE			BUTER		
GRECQUE	MÉTAL DES ANDES		RADIUM	BIBI À LA MODE			SYMBOLE DU NEON LIÉ	
PERLE						SÈVE		NON-DIT
		LA FIN DU JOUR	PÏGE			ZOZO GROS SERPENT		
BALAI ARRIÈRE			MÉTAL	PATELIN	DIFFIC- ULTÉ	ARTICLE	CIEL	LUMIÈRE VIVE
								TRONCHE
MIRIFI- QUE		FLEUR FRAÏCHE				POUR CHASSER LE CAFARD	CENTIME DIX SUR DIX	
FIN D'ANNÉE			TROUBLÉ		NOUVELLES	REVENDEUR DE LA PROBUE		
LETTRES DE SAM			SOU OU SOÛL				PINGRE	
	PRESSE					CITOYEN D'ATHÈNES		

Solution mots flechés d'hier

ADENT	S	COEUR CHÂNE	M	PIANE	ALUMINE	T	CHAPRE LA POME	A	TRACH	WARRS	POLLAGE
FLAPÉ	B	O	O	M	DOLE	R	A	B	A	I	S
QUINÉ	I	N	D	I	V	I	D	I	D	U	MA
TRABO	R	E	E	L	CAKÉ	A	S	OTTINES DE BACH	B	C	
FIN DE VERBE	E	R	PANEL	I	D	E	M	TOUR NOUVE PÈRE	D	E	ANNÉE LA MANIÈRE
TOTO	P	E	N	E	E	P	E	R	F	O	R
RECORD URAGE	P	O	U	T	I	L	E	EXPLÈ NEON	B	R	
AUTRE DOL EMBALLÉ	S	I	T	R	I	N	E	T	TRONCH TRÈS COUPE	N	E
PLAQUE- PÂNE	R	A	V	E	R	E	E	E	D'UNE MOÛLE COULEUR	R	A
PLAQUE- PÂNE	R	A	V	E	R	E	E	E	EN ING. TRAIT EN ANGLAIS	U	O
ANNEE	K	A	K	I	A	L	S	A	N	S	
ANNEE	C	I	P	I	O	N	L	I	E		
ANNU	F	I	N	I	S	A	R	L	E	S	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarba

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Aïnin Bouatby
Mouad Tabet
Walou Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Anissa Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sbi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadja Elalafi
Marjema Parki
Elkandoussi Elmaridi

Réviseur
Abdelmeoumin Warrach

Secrétariat
Aouma Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Lalyoune)
Abdelali Khalid (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahroun
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelader
B.P. 2365 - Casablanca Maroc

Email:
Libération@libe.ma
Téléphone: 0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail: annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Mourou El Youssefali
Loubna Baghdadli
Latifa Mouarib
Sfia Al Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 08 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJL MAROC

2017
www.ojl.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Cependant des aîeux.
- 2- Privé de pattes - Alternative
- 3- Proie de parolier - Ignoré
- 4- Cuivre - Est au courant
- 5- Rivière d'Éthiopie - Constant
- 6- Classe
- 7- Béné - Paré
- 8- Demander en insistant
- 9- L'Union - Dévergondée
- 10- Choisis - Grande, elle est rivière de France

VERTICALEMENT

- 1- Soporifique
- 2- Il a eu sa guerre - Combat singulier
- 3- Il se porte - Retenue
- 4- Poèmes chantés - Papiers
- 5- Béryllium - Ville du Royaume
- 6- Vae - Refus
- 7- Essais - Attaché à un autre organe
- 8- Rouges en France
- 9- Monsieur Dynamite - Liant
- 10- Cachée - Haussée

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	E	L	E	R	I	F	E	R	E
2	E	T	A	G	E	R	E	S		V
3	N	I		R	I		U	S	E	E
4	T	R	I	A	N	G	L	E	S	
5	R	E	S	T	E	R	E	N	T	
6	I		O	I	S	E		T	H	E
7	F	I		G		S	C	I	E	E
8	U	R	I	N	A		R	E	T	S
9	G	A	V	A	I	S		L	E	T
10	E	S	E		R	O	U	S	S	I

Grilles de sudoku

Facile

				7	2		4	
8		4			2	3	5	
	3		4	6			1	
	8	3				4		
		6	8		7	9		
		7				8	2	
	9			5	4		8	
6	4		1			5		9
7		1		8				

Moyen

5				1		4		3
	3		6	4				
	4	1	2					
4	2						1	
	8							7
	7					9		6
					2	7	5	
					8	4		3
2	3		5					9

Difficile

				9		1	8	
			1			4	9	
		1					3	
7				8	1			
1	6	9		4	8		3	
			3	2				1
	4					5		
	6	3			8			
1	5		7					

Expert

8				5				2
						6	8	
1					7			
	8	3					9	
7	9		1		2			6
	1				2		4	
			1					7
	7	3						
5				6				4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	4	9	6	2	3	5	8	1
3	1	5	9	8	7	4	2	6
8	2	6	1	5	4	7	9	3
4	5	7	2	1	6	9	3	8
1	3	8	5	4	9	6	7	2
6	9	2	3	7	8	1	4	5
2	7	3	4	6	1	8	5	9
9	6	4	8	3	5	2	1	7
5	8	1	7	9	2	3	6	4

Moyen

5	4	8	9	3	1	2	6	7
2	7	3	5	6	4	8	9	1
6	9	1	8	7	2	5	4	3
3	8	6	4	5	9	1	7	2
4	5	2	7	1	8	6	3	9
7	1	9	3	2	6	4	5	8
8	3	4	2	9	5	7	1	6
1	2	7	6	4	3	9	8	5
9	6	5	1	8	7	3	2	4

Difficile

2	6	5	3	8	7	1	9	4
3	9	8	1	2	4	7	5	6
7	1	4	6	5	9	8	2	3
9	8	6	5	4	2	3	1	7
5	2	7	8	3	1	4	6	9
1	4	3	7	9	6	5	8	2
6	5	2	4	7	8	9	3	1
4	3	9	2	1	5	6	7	8
8	7	1	9	6	3	2	4	5

Expert

6	7	3	8	2	5	9	1	4
9	1	2	4	6	3	7	5	8
8	4	5	7	9	1	3	2	6
5	6	1	9	4	2	8	7	3
4	2	8	6	3	7	1	9	5
3	9	7	5	1	8	4	6	2
7	8	4	1	5	6	2	3	9
1	3	6	2	8	9	5	4	7
2	5	9	3	7	4	6	8	1

Portrait



David Lappartient *Un ambitieux pressé*

Politique, stratège, ambitieux... David Lappartient, 51 ans, multiplie les casquettes depuis plusieurs années, que ce soit en politique ou dans le sport international, assumant son ambition jusqu'à briguer la présidence du CIO près de deux ans et demi après y être entré.

Cet ancien cycliste amateur, qui a présenté dernièrement son programme, et aime encore rouler à ses heures perdues, n'a pas de temps à perdre. Issu de la politique, ancien membre des Républicains avant de couper le cordon, il partage avec l'ex-président Nicolas Sarkozy, dont il se dit proche, des similitudes troublantes. L'énergie et l'ambition sont les deux plus saillantes.

Né à Pontivy (Morbihan), ce poids plume plein d'énergie à l'allure vestimentaire toujours impeccable, mène de front depuis près de quinze ans ses deux carrières, quitte à charger sa barque, avec près d'une dizaine de mandats sportifs et électifs.

D'abord en politique, avec la Bretagne comme terre de chasse. Celui qui fut un temps proche de l'ancien mi-

nistre et maire de Vannes François Goulard (Les Républicains), a été maire de Sarzeau pendant près de 13 ans (2008-2021), et occupe le poste de président du conseil départemental du Morbihan depuis 2021. Mais il s'agit là de la partie émergée de l'iceberg. Car en plus de ces deux mandats, il a occupé aussi d'autres fonctions périphériques comme président de l'agence de développement touristique ou encore président du parc régional du Morbihan. "Il a cumulé tellement de postes que parfois on s'y perd", assure à l'AFP une source politique.

Lors de son arrivée au comité olympique français (CNOSF), en juin 2023, il avait consenti à lâcher un mandat, celui du parc régional. Mais pas plus. Il cultive le même côté cumulard dans le sport international: président de l'UCI depuis 2017, membre du CIO depuis 2022 et donc président du CNOSF depuis juin 2023. Et cela fait grincer quelques dents.

"Avec de tels cumuls comment peut-il tout faire et comment peut-il être autorisé à tout faire", s'interroge cette source politique. "D'ailleurs

son surnom +Lappartient qu'à lui+ lui va très bien."

"Oui mais il a cette capacité à gérer ses nombreuses casquettes avec une clairovoyance incroyable", dit de lui un de ses collaborateurs.

Celui qui menait sa carrière un peu dans l'ombre jusqu'à son entrée au CIO juste après les JO de Pékin en 2022, a décidé de prendre la lumière en accédant à la présidence du CNOSF en juin 2023 pour sauver une maison en perdition, fracturée de tous les côtés.

"Franchement son arrivée a été une bénédiction pour le CNOSF. Il a remis de l'ordre, discuté avec les gens et apaisé une maison vraiment en plein chaos", assure un membre du comité olympique. A un an des JO de Paris, le challenge n'était pas simple.

"Il vient de la politique, il sait parler aux gens. Sous un côté parfois un peu réservé, il est très abordable, et il est diplomate", abonde ce collaborateur. "Et puis il y a du respect. Même pour ceux qui ne sont pas forcément d'accord avec lui, c'est comme quand tu fais rentrer dans l'équipe un gars qui a gagné

beaucoup de titres, ça se respecte."

Lors de la campagne pour le CNOSF, un article du Monde de mai 2023 évoquant ses "liens troubles" avec l'oligarque russo-turkmène Igor

Makarov, ancien cycliste professionnel du temps de l'Union soviétique, supposé l'avoir aidé à prendre la tête de l'UCI en 2017, a démontré qu'il ne s'était pourtant pas fait que des amis.

En fin stratège, Lappartient a aussi senti le coup avec la candidature des Alpes pour les JO-2030. A son arrivée, le projet était au stade embryonnaire. Il manquait un relais avec le CIO et un chef d'orchestre. "Il a senti que ça pouvait le faire, et avec Muselier et Wauquiez, tous ont aussi senti le bon coup politique", estime un cadre du mouvement sportif français.

Le coup a fonctionné, alignant une planète de plus pour le CIO, dont le président doit être élu en mars 2025. La décision de l'Allemand Thomas Bach de passer la main lui a ouvert une voie que beaucoup pressentaient.

"On soupçonne qu'il y ait un pacte avec Thomas Bach, un genre de +gentleman agreement+ entre eux, mais bon, ce n'est qu'une supposition", susurre ce cadre du mouvement sportif français.



Ce poids plume plein d'énergie à l'allure vestimentaire toujours impeccable, mène de front depuis près de quinze ans ses deux carrières, quitte à charger sa barque, avec près d'une dizaine de mandats sportifs et électifs

Sport

La RSB boucle la phase aller en beauté *Fortunes diverses pour l'ASFAR et le Raja*



La Renaissance de Berkane (RSB) a battu le Chabab Mohammédia (SCCM) sur le score de 2 buts à 0, mercredi au stade El Bachir de Mohammedia, en match de mise à jour de la 14ème journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Les Berkanis se sont imposés grâce à des buts de Oussama Lemlioui (79è) et Youssef Mehri (90è).

Grâce à ce succès, la RSB a conforté sa place en tête du classement général avec un total de 36 points, tandis que le SCCM est toujours lanterne rouge sans la moindre victoire (3 pts).

Cette rencontre a été ajournée en raison de la participation de la RSB en phase de poules de la Coupe de la CAF.

De son côté, le Moghreb de Tétouan (MAT) a perdu à domicile face à l'ASFAR par 2 buts à 1. Les Militaires l'ont emporté grâce à un doublé de Tumisang Orebonye (60è, s.p., 63è), alors que Hamza Darai a marqué l'unique but des locaux (48è).

A la faveur de cette victoire, l'ASFAR est désormais dauphine avec 27 unités, à neuf longueurs de la Renaissance de Berkane, leader. Pour sa part, le MAT, qui vient d'essayer sa 9è défaite cette saison, est avant-dernier avec 10 points.

Enfin, le Difaâ El Jadida (DHJ) a pris le meilleur sur le Raja de Casablanca (RCA) par 2 buts à 0, en match disputé au stade El Abdî d'El Jadida. Les buts de la rencontre ont été marqués par Yassine Fatine (45+2è) et Mustapha Sahd (85è).

Ce succès permet au club doukkali de se hisser à la 5è place (23 pts), à côté du FUS et du RCA.

Classement										
Cl.	Équipe	Pts	J	V	N	D	BP	BC	Diff	Diff
1	RSB	36	14	11	2	1	23	6	17	17
2	ASFAR	27	14	8	5	1	19	11	8	8
3	DHJ	27	14	7	5	2	17	11	6	6
4	FUS	23	14	6	4	4	15	11	4	4
5	RCA	23	14	6	3	5	15	11	4	4
6	WAC	20	14	6	3	5	14	11	3	3
7	ASFAR	19	14	5	4	5	13	11	2	2
8	WAC	18	14	5	3	6	13	11	2	2
9	ASFAR	17	14	4	5	5	12	11	1	1
10	ASFAR	16	14	4	4	6	12	11	1	1
11	ASFAR	15	14	4	3	7	11	11	0	0
12	ASFAR	14	14	3	5	6	10	11	-1	-1
13	ASFAR	13	14	3	4	7	9	11	-2	-2
14	ASFAR	12	14	2	6	6	8	11	-3	-3
15	ASFAR	11	14	2	5	7	7	11	-4	-4
16	ASFAR	10	14	1	6	7	6	11	-5	-5
17	ASFAR	9	14	1	5	8	5	11	-6	-6
18	ASFAR	8	14	1	4	9	4	11	-7	-7
19	ASFAR	7	14	0	5	9	3	11	-8	-8
20	ASFAR	6	14	0	4	10	2	11	-9	-9
21	ASFAR	5	14	0	3	11	1	11	-10	-10
22	ASFAR	4	14	0	2	12	0	11	-11	-11
23	ASFAR	3	14	0	1	13	-1	11	-12	-12

Guillermo Arena limogé

L'équipe du MAS de football a annoncé, mercredi, avoir trouvé un accord pour résilier à l'amiable le contrat la liant à l'entraîneur italien Guillermo Arena. Le MAS a indiqué, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, que le cadre national et entraîneur adjoint, Akram Roumani, dirigera l'équipe lors de la 16ème journée de la Botola Pro D1 Inwi face au WAC de Casablanca.

Le club fassi a remercié l'entraîneur italien pour les services rendus à l'équipe, lui souhaitant "bonne chance" dans sa carrière sportive.

Il convient de noter que le MAS occupe la 7ème place du championnat avec 22 points.



Yamal et Lewandowski toussent

Le Barça s'enrhume

De leader incontesté à bête blessée, le FC Barcelone a terminé 2024 au ralenti, à l'image du douloureux revers contre l'Atlético Madrid, plombé par la sérieuse baisse de régime de ses stars offensives, Lamine Yamal et Robert Lewandowski.

Au soir de la 12e journée, il y a un mois et demi à peine, la messe semblait presque dite: le Barça, avec 11 victoires dont un récital (4-0) face au Real Madrid au Santiago-Bernabeu, possédait 10 points d'avance sur son grand rival.

Mais depuis, rien ne va plus ou presque pour le club catalan, tandis que le Real et l'Atlético ont fini par bénéficier du retour en forme de leurs stars françaises, Kylian Mbappé et Antoine Griezmann.

Samedi, à Montjuïc, son stade de repli en attendant la réouverture sans cesse repoussée du Camp Nou, Barcelone a vécu un condensé de cette première partie de saison: après avoir rapidement ouvert le score par Pedri, les Catalans, plutôt séduisants, se sont finalement écroulés, s'inclinant au bout du temps additionnel (2-1, 90+6).

"Je suis très fier de mes joueurs, mais très déçu du résultat", a réagi Hansi Flick.

Arrivé à l'intersaison, l'ancien sélectionneur de l'Allemagne a d'abord fait l'unanimité, et bien cru être en mesure de réaliser le meilleur début



de saison de l'histoire du club... avant de terminer l'année civile avec un ratio de défaites (5 sur 19) supérieur à ceux de Quique Setién (2020), Ronald Koeman (2020-21) et Xavi (2021-24).

Avec seulement 38 points à mi-championnat, le Barça de Flick fait même moins bien que celui de Xavi l'an dernier (41 pts), un total qui avait valu à l'ex-capitaine légendaire d'être déjà sérieusement chahuté.

Sur les sept dernières journées, le FC Barcelone n'a inscrit que cinq points sur 21 possibles, ses ennuis débutant donc début novembre - "un mois de m...", dixit Flick - avec une défaite (1-0) sur le terrain de la Real Sociedad, en l'absence

de sa pépite Lamine Yamal. Tout sauf un hasard. Blessé quelques jours plus tôt à la cheville droite en Ligue des champions, l'attaquant de 17 ans, auteur de six buts et sept passes décisives jusque-là, n'a pas retrouvé son meilleur niveau ni même le chemin des filets.

Entré tardivement fin novembre lors de la défaite (2-1) à Las Palmas, Yamal est sorti en cours de match contre Leganés (1-0), avant de déclarer forfait pour la réception de l'Atlético. Et il n'en a manifestement pas fini avec ses soucis à la cheville, son club évoquant une nouvelle indisponibilité de trois semaines.

A ces tracés s'ajoutent ceux du principal bu-

teur du Barça, Robert Lewandowski.

Présent à Anoeta début novembre, le joueur âgé de 36 ans a ensuite été contrarié par des douleurs lombaires, et semble être à la recherche de son efficacité depuis. Auteur de 23 buts cette saison, il a été muet en décembre, aussi bien en Liga qu'en C1.

Après le revers de samedi, le Polonais a évoqué un vestiaire blaugrana "furieux", et laissé poindre sa propre frustration.

"La coupure va nous faire du bien", a pour sa part commenté Hansi Flick. "Nous devons apprendre à jouer plus intelligemment. Il n'y a rien à redire sur la qualité du jeu... (Mais) on a laissé dix points à domicile, ça n'est pas normal et nous devons travailler là-dessus", a-t-il ajouté.

C'est qu'il est encore temps de réagir pour le Barça: 2e de la phase de ligue de C1 avec cinq victoires en six matches, le club catalan est toujours dans le coup en Liga, 3e à trois points de l'Atlético et à deux du Real (mais avec un match en plus que ses deux rivaux madriléens), et va sur ce plan disposer de temps pour se soigner, jusqu'à un déplacement à Leganés le 18 janvier.

Avant cela, les Catalans affronteront en effet Barbastro, une équipe de D4, en Coupe du roi le 4 janvier puis s'envoleront pour Riyad pour y disputer la Supercoupe d'Espagne (demi-finale face à Bilbao).

Des supporters de l'OM au camp d'internement des Milles pour "pas que ça dérape"

Que faire pour lutter contre la haine? "Aller voir la réalité du fascisme", répond Rachid Zeroual, leader du principal groupe de supporters du club de football de l'Olympique de Marseille (sud-est de la France), qui a embarqué, avec un rabbin, des jeunes au camp des Milles.

Ce rabbin, Haïm Bendao, reconnaît qu'il avait "un peu une boule au ventre" en arrivant avec cette soixantaine de supporters des South Winners, âgés de 15 à 25 ans, dans cette ancienne tuilerie située près d'Aix-en-Provence (à 25 km de Marseille) qui fut pendant la Seconde Guerre mondiale un camp français d'internement avant la déportation d'environ 2.000 juifs.

Mais très vite, l'agilité de la médiatrice accompagnant le groupe fait que les blagues fusent et il glisse: "C'est au-delà de mes espoirs", les supporters réussissent à "sortir du pire par le sourire".

"Et si je me mettais à tenir des propos racistes, vous feriez quoi?", demande la médiatrice. "Je te questionnerais: pourquoi tu dis ça+?", répond l'un. "Faut partir dans un débat pour lui montrer ses torts", appuie un autre.

"Et on risque quoi à faire ça?", leur

demande-t-elle. "Rien!" répondent les jeunes, prenant conscience qu'il n'y a pas de petit acte de résistance.

Et tous éclatent de rire quand l'un des anciens demande s'il peut en venir aux mains, comme l'avaient fait les Winners dans les années 80 pour chasser les "fachos du stade".

"S'il y a un groupe qui s'est démarqué, qui a lutté contre la montée du fascisme dans les stades, c'est nous", leur rappelle de sa voix rocailleuse Rachid Zeroual, figure des South Winners, le groupe aux 7.500 membres qui enflamme le virage Sud du mythique stade Vélodrome de Marseille.

Aujourd'hui, il souhaite qu'"ils en prennent plein la gueule" dans ce lieu mémoriel pour se rendre compte de la "réalité" du fascisme, dans le contexte de montée de l'extrême droite en France et des actes antisémites consécutifs à l'embarquement au Proche-Orient après l'attaque sans précédent du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023 et les représailles israéliennes très meurtrières à Gaza et au Liban.

"Je veux pas que ça dérape et j'avais peur que ça débarque à Marseille, que les jeunes s'entretenant pour des histoires qui sont lointaines et dans lesquelles, en fait, ils ne



comprennent rien".

La cité portuaire, qui a accueilli des vagues d'exilés d'Arménie, d'Italie, du Maghreb, compte aujourd'hui les communautés juive et musulmane parmi les plus importantes de France.

Depuis toujours les groupes de supporters de l'OM affichent des valeurs fortes d'antiracisme mais "lors de déplacements, on est confronté à des

groupes qui ont des idéaux fascistes, on voit des saluts nazis", raconte Jules Struk, 26 ans.

Mohamed-Ali Ahmaidi, 21 ans, se dit "touché" de traverser les allées du camp, glaciales en ce jour de mistral (un vent sec venu du nord), et d'imaginer les internés dormir sur ce sol rouge aride et poussiéreux où tout le monde toussait et crachait du sang.

"Il ne faut pas tout le temps croire ce qu'on voit, surtout sur les réseaux, sur les téléphones. C'est très important de savoir ce qui s'est passé", estime-t-il. Pour lui, il faut que dans le stade on puisse continuer à "manger ensemble, boire un coup", sans oublier surtout ce que "chacun peut apporter à l'autre".

"Le communautarisme est de plus en plus présent parce que les gens ne vivent plus ensemble", embraye Emmanuel Cayo, 26 ans.

Le vivre-ensemble, une obsession chez les South Winners qui multiplient depuis le 7 octobre 2023 les initiatives pour éviter une importation du conflit.

"Si on exportait la paix plutôt?", sourit Haïm Bendao, kippa et tee-shirt noirs assortis et veste kaki, qui officie depuis 25 ans dans les quartiers Nord de Marseille et est une figure du dialogue interreligieux dans la ville.

En janvier, ils débrièferont cette visite. "J'ai envie que ce qui doit être dit violemment ou pas violemment soit dit (...). Je veux arriver à cette discussion sur le conflit israélo-palestinien et qu'on ne mélange pas tout", espère-t-il.

"Si ça en fait changer un sur les 60, c'est toujours un de gagné. Et ça en fera réfléchir beaucoup", conclut Rachid Zeroual.

Recettes

Pizza aux fruits de mer



Ingrédients :

200 à 300 g de pâte à pizza
15 moules décortiquées fraîches ou surgelées
150 g de calamars frais ou surgelés
12 crevettes roses crues ou cuites
Huile d'olive
1 gousse d'ail
Crème fraîche épaisse
Sel
Poivre

Préparation :

1- Pour réaliser cette recette de pizza aux fruits de mer, commencer par préparer tous les ingrédients.
2- Abaisser la pâte à pizza au rouleau à pâtisserie...
3- ...en un disque régulier du diamètre désiré.

4- Disposer le disque de pâte sur une grille à pizza d'un diamètre légèrement supérieur.

5- Dans une poêle, faire chauffer 2 cuil. à soupe d'huile d'olive.

6- Ajouter l'ail finement émincé et le faire rissoler 1 minute.

7- Ajouter les moules décortiquées, les calamars émincés ainsi que les crevettes roses décortiquées. Poursuivre la cuisson 2 à 3 minutes. Assaisonner de sel et de poivre.

8- Laisser tiédir légèrement et répartir les fruits de mer sur le disque pâte crue.

9- Ajouter 3 à 4 noisettes de crème fraîche épaisse.

10- Saupoudrer d'origan séché...

Une sonde de la Nasa est passée au plus près du Soleil

La sonde Parker de la Nasa a tutoyé le Soleil passant mardi, veille de Noël, plus près de l'astre qu'elle ne l'avait jamais fait auparavant afin d'étudier son atmosphère.

Lancée en août 2018 pour une mission de sept ans, Parker doit approfondir les connaissances scientifiques sur notre étoile afin notamment de percer le secret des tempêtes solaires, qui peuvent avoir un impact sur les communications terrestres.

La sonde devait passer à côté du soleil mardi à 11h53 GMT, à 6,1 millions de kilomètres de la surface de l'astre, un record de proximité.

L'équipe de la mission doit toutefois attendre vendredi pour recevoir un signal du vaisseau, les scientifiques ayant perdu le contact direct avec la sonde pendant plusieurs jours en raison de son approche du soleil, appelée périhélie.

"C'est le moment où on se dit +on l'a fait+", a indiqué mardi Nicky Fox, une responsable de la Nasa, dans une vidéo sur les réseaux sociaux.

"C'est un exemple des missions audacieuses de la Nasa, accomplissant quelque chose que personne n'avait jamais réussi jusqu'ici pour répondre à des questions de longue date sur notre univers", avait déclaré lundi dans un communiqué Arik Posner, scientifique du programme Parker Solar Probe.

"Nous sommes impatients de recevoir la première mise à jour du vaisseau et de commencer à recevoir les données scientifiques dans les prochaines semaines", avait-il ajouté.

Pendant son approche, Parker s'est déplacée à une vitesse fulgurante d'environ 690.000 km/h - ce qui permettrait de rallier Washington à Tokyo en moins d'une minute.

Le bouclier thermique de la sonde a enduré des températures extrêmes d'environ 870 à 930 degrés Celsius, mais ses instruments internes sont res-

tés proches de la température ambiante -- à environ 29 °C -- pendant qu'elle explorait la couche la plus externe de l'atmosphère du Soleil, appelée couronne.

L'un des objectifs de Parker, en s'aventurant dans ces conditions extrêmes, est de comprendre pourquoi cette zone est curieusement 200 fois plus chaude que la surface de l'astre.

Cette approche à la veille de Noël est la première de trois passages records, les deux prochains -- le 22 mars et le 19 juin 2025 -- devant ramener Parker à une distance similaire du Soleil.

